

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9405

Jeu 2 Septembre 2021

Editorial

# La social-démocratie

## *Ici et maintenant*

*Pourquoi  
utilisons-nous dans  
notre slogan  
électoral l'horizon  
social-démocrate ?*

N'aurait-il pas mieux valu, avec l'ambiance carnavalesque régnante de ce marketing électoral, de concevoir un slogan titillant les sentiments et ressassant quelques expressions affectées évoquant transparence ou crédibilité et autres slogans creux qui ne renseignent point sur un référentiel clair ni ne résument un projet ou renforcent un programme.

**Lire page 20**

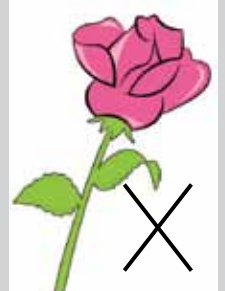


Les Itihadis en ordre de bataille derrière le Premier secrétaire de l'USFP.

## Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

**Volet social**

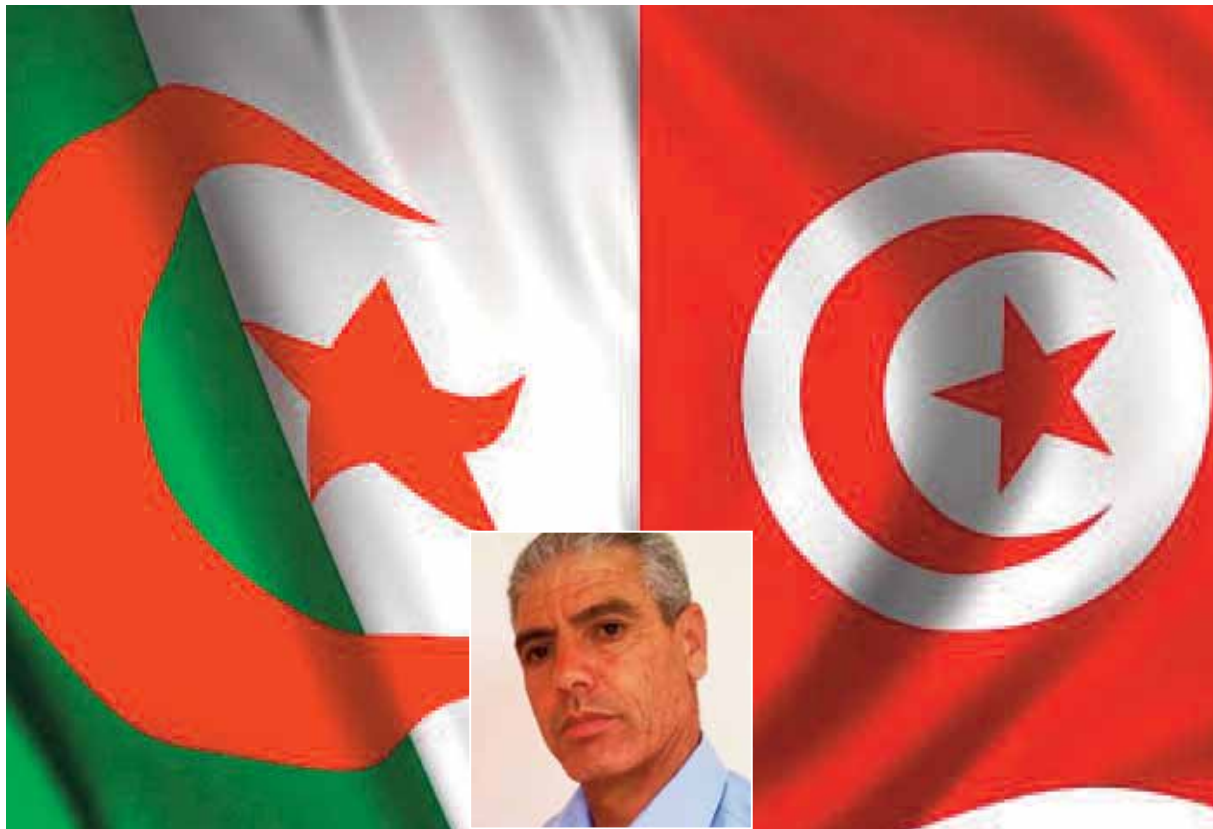


Réforme de l'administration et renforcement de la gouvernance publique

Pages 14-15-16-17-18

# L'extradition qui fait jaser

## Actualité



**L**a Tunisie est-elle un pays sûr pour les demandeurs d'asile et les réfugiés ? «Non», a en croire certaines composantes de la société civile tunisienne qui ont révélé dernièrement au grand jour l'extradition d'un activiste algérien vers l'Algérie alors que ce dernier jouit de statut de réfugié accordé par le HCR.

Selon un communiqué signé par 34 associations et organismes, Suleiman Bouhafis (54 ans), activiste politique algérien, aurait disparu dans des circonstances mystérieuses. Selon la même source, des témoins ont rapporté que des voitures avec des plaques d'immatriculation inconnues se seraient présentées le 25 août devant la maison où réside l'activiste algérien et que ce dernier aurait été conduit à un lieu non identifié.

Des médias algériens ont annoncé, par la suite, que Suleiman Bouhafis a été remis par les autorités tunisiennes à leurs homologues algériennes, où il sera présenté devant la justice algérienne.

«Ce qui est sûr, c'est que Suleiman est incarcéré auprès de l'un des services sécuritaires. Nous sommes en train d'enquêter sur cette question d'aurant que les autorités tunisiennes gardent le silence », nous a indiqué Moez Jemea, journaliste tunisien. Et d'ajouter : « L'affaire s'avère grave puisque la Tunisie n'est pas à sa première violation des droits des réfugiés. Elle a déjà extradé l'ex-Premier ministre libyen, Baghdadi Mahmoudi vers la Libye lors du gouvernement de troïka (gouvernement de coalition dirigé par Hamadi Jebali puis Ali Larayedh). À cette époque, le président de la république a déclaré que

l'extradition a été effectuée sans qu'il soit informé.

Premier ministre jusqu'aux derniers jours du régime Kadhafi, Baghdadi Mahmoudi avait été arrêté le 21 septembre 2012 en Tunisie alors qu'il cherchait à gagner l'Algérie. Il est resté incarcéré depuis, Tripoli ayant réclamé son extradition à deux reprises.

La justice tunisienne avait répondu favorablement à cette demande, mais l'extradition contestée notamment par des associations de défense des droits

de l'Homme, était restée en suspens. L'ancien président par intérim, Fouad Mebazaa, n'avait, lui, jamais signé le décret d'extradition. Les défenseurs tunisiens de l'ex-Premier ministre libyen ont rappelé que leur client avait fait une demande de statut de réfugié politique auprès du HCR (Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés) et que l'extradition intervenait avant la réponse de l'Organisation internationale.

Aujourd'hui, l'histoire se répète avec Suleiman Bouhafis qui jouit du statut de réfugié accordé par le HCR sous le numéro 255-15 C0059 valable jusqu'en septembre 2022. Un statut qui interdit tout renvoi vers un pays où l'intéressé a des raisons de craindre la persécution. Ceci d'autant plus que ce principe est largement accepté par les Etats, y compris la Tunisie, signataire de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967 ainsi que la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984. En effet, la Convention de 1951 édicte, au paragraphe 1 de son article 33, qu'«aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques».

Il convient également de mentionner la Déclaration des Nations unies sur l'asile territorial, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale en 1967. Au paragraphe 1 de son article 3, cette

déclaration dispose qu'«aucune personne visée au paragraphe 1 de l'article premier ne sera soumise à des mesures telles que le refus d'admission à la frontière ou si elle est déjà entrée dans le territoire où elle cherchait l'asile, l'expulsion ou le renvoi vers tout Etat où elle risque d'être victime de persécutions».

Au niveau régional, la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés d'Afrique énonce, sous une forme obligatoire, plusieurs importants principes relatifs à l'asile, notamment le principe du non-renvoi. Selon le paragraphe 3 de l'article II, «nul ne peut être soumis par un Etat membre à des mesures telles que le refus d'admission à la frontière, le renvoi ou l'expulsion qui l'obligeraient à retourner ou à demeurer dans un territoire où sa vie, son intégrité corporelle ou sa liberté seraient menacées pour les raisons énumérées à l'article 1, paragraphes 1 et 2».

Du côté des autorités tunisiennes, c'est silence radio et en l'absence d'une réaction officielle de leur part, les organisations tunisiennes signataires du communiqué précité affirment que l'établissement de relations d'amitié avec un Etat ami ne devrait pas être au détriment des obligations internationales qui protègent les réfugiés et les demandeurs d'asile et du principe de non-renvoi et de non-extradition. A ce propos, elles invitent l'Etat tunisien à respecter ses engagements internationaux dans cette situation précise et à garantir la protection des droits de l'Homme et des droits des réfugiés.

Hassan Bentaleb

“

*La société civile tunisienne n'en démord pas après le renvoi vers l'Algérie du réfugié Suleiman Bouhafis*

# Dr Abdelkrim Meziane Bellefquih : *La courbe de l'épidémie est entrée dans une phase descendante*

L'actualité Covid-19 est brûlante. En plus du lancement de la campagne de vaccination des 12-17 ans dans les lycées, à travers laquelle 33.000 élèves ont reçu leurs premières doses sur près de 3 millions ciblées, la propagation de l'épidémie ralentit depuis quelques jours. Perte de vitesse confirmée par le bilan épidémiologique de mardi, faisant état de 4.899 nouveaux cas Covid+, et d'un taux de positivité en baisse (13,6%).

Un soulagement, malheureusement contrebalancé par un nombre de décès quotidien encore élevé. 104 citoyennes et citoyens ont perdu la vie du lundi au mardi, selon le ministère de la Santé, pour un total de 12.649 décès depuis le début de l'épidémie dans le Royaume.

Toutefois, l'optimisme est de mise. «La courbe de l'épidémie est entrée dans une phase descendante après une étape de flambée des cas pendant cinq semaines, avant d'atteindre un pic avant la mi-août 2021», a assuré le Dr Abdelkrim Meziane Bellefquih, chef de la division des maladies transmissibles au ministère, qui présentait le bilan bimensuel (17-30 août) de la situation épidémique.

La baisse du taux de reproduction n'est pas étrangère à cet état de fait. «Il s'est stabilisé en dessous de 1 pour la troisième semaine consécutive, confirmant ainsi l'amorce de la courbe descendante du point de vue des cas positifs», a poursuivi M. Bellefquih, tout en rappelant que le taux de positivité a également enregistré une baisse significative, passant de 23 à 18%, sur l'ensemble du territoire national. Un territoire dont la région de l'Oriental connaît le taux de positivité le plus élevé (31%), tandis que la région de Fès-Meknès a enregistré le taux le plus bas (9%).

Les cas actifs n'échappent pas à cette tendance, enregistrant une baisse effective de 25%, dans la lignée de celle des cas sous intubation. Ces deux dernières semaines, les structures dédiées au Covid-19



ont constaté une baisse d'affluence de -14% de ces cas. En revanche, le nombre de cas graves a enregistré une augmentation. «Il y a deux semaines, ils étaient 2.389 cas, contre 2.537 cas lundi», a révélé M. Bellefquih. Pour lui, cette hausse reflète la pression exercée sur le système de santé actuellement.

Justement, en parlant du personnel de santé marocain, en l'occurrence les médecins, ils sont de moins en moins actifs sur les réseaux sociaux au moment de commenter la situation épidémique, à l'inverse du début de l'épidémie. En fin à quelques exceptions près dont le Pr. Azeddine Ibrahim. Le directeur du laboratoire de biotechnologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Mohammed V de Rabat, a publié un message irradiant d'optimisme sur son compte Facebook. Un op-

timisme un peu trop prononcé à notre goût, tant le nouveau coronavirus ébranle les certitudes scientifiques, jour après jour.

En tout cas, pour le Pr. Azeddine Ibrahim, un possible retour à une vie normale est à envisager dans les prochains mois. Comment en est-il arrivé à cette conclusion ? La méthode est quelque peu discutable. Puisque le Professeur Ibrahim a comparé la situation épidémiologique du Maroc à celle du Danemark, un pays dont les citoyens sont autrement plus disciplinés que la population marocaine. «Depuis le début de l'épidémie du Covid-19, de nombreux articles scientifiques publiés prévoient que le virus deviendrait saisonnier, comme ce fut le cas de la grippe espagnole, ayant emporté pas moins de 50 millions de personnes». Puis d'ajouter : «Il semble, en effet, selon les données disponibles sur le Sars-Cov-2, que l'on se dirige vers ce scénario, et que la sortie de crise reposera essentiellement sur la coexistence avec ce virus, et le fait que cette maladie ne soit plus mortelle, à travers la vaccination de la majorité de la population». Une hypothèse qui s'apparente plus à un vœu pieux qu'à autre chose puisque la vaccination a également ses limites. Mais le Pr. Ibrahim persiste et signe : «La sortie de crise est proche au Maroc. D'un point de vue épidémiologique et vaccinal, la situation du Maroc ne s'éloigne de celle du Danemark et du Royaume-Uni que de quelques semaines.»

Au-delà de la comparaison qui paraît peu pertinente, on ne serait pas contre un tel scénario. Mais au vrai, il paraît improbable. Qui plus

est avec l'apparition d'un nouveau variant baptisé "Mu", en Colombie. Il est d'ailleurs surveillé comme le

laissé sur le feu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Chady Chaabi

## Khalid Bouhmouch, chef de la Société de pédiatrie-antenne de Rabat *La vaccination des enfants ne présente aucun danger pour leur santé*

La vaccination des enfants ne présente aucun danger pour leur santé, a indiqué le chef de la Société de pédiatrie - antenne de Rabat, Khalid Bouhmouch, appelant les parents à consulter les médecins accrédités dans les centres de vaccination, à se baser sur des études scientifiques internationales, et à rester à l'écart des fake news qui circulent sur les réseaux sociaux.

M. Bouhmouch, qui était l'invité mardi de la matinale de la Radio d'information marocaine "RIM RADIO", a déclaré que les données, informations et études scientifiques réalisées sur ce sujet confirment que la vaccination protège l'enfant et augmente son immunité jusqu'à 100%.

Il a en outre relevé que la campagne de vaccination des élèves de 12 à 17 ans permettra d'atteindre l'immunité collective souhaitée et de revenir à une vie normale, notant que l'objectif de la vaccination de cette tranche d'âge, entamée ce mardi au niveau national, est de protéger les enfants et leurs parents et d'assurer la reprise des cours en présentiel dans des conditions sûres.

La souche classique de la "Covid-19" n'affecte que rarement les enfants, mais le variant "Delta" a modifié les données dont disposaient les pédiatres, en ce sens que le nombre de cas a augmenté dans cette tranche d'âge, au même titre que les symptômes, a noté le pédiatre.

Et M. Bouhmouch de préciser que des études menées aux Etats-Unis, en Europe et en Chine ont démontré que la vaccination est sûre pour ce groupe d'âge, ajoutant que la vaccination des enfants a commencé au milieu du mois de mai aux Etats-Unis pour un total de 7 millions d'enfants dans cette catégorie d'âge vaccinés, alors que le taux de vaccination des enfants atteignait 68% en Belgique et 55% en France.

S'agissant de la possibilité pour les parents de choisir entre le vaccin "Sinopharm" ou "Pfizer", le Dr Bouhmouch a souligné que le choix du vaccin n'est pas une question importante en soi, car il s'agit plutôt de comprendre l'importance de la vaccination ainsi que le fait qu'elle protège l'enfant contre les maladies et qu'elle contribuera à atteindre l'immunité collective.

Du point de vue social, la vaccination permettra de surmonter l'impact négatif du virus sur l'état psychologique de l'enfant et les problèmes sociaux auxquels il a été exposé pendant la période de quarantaine, a-t-il conclu.

## Le Maroc reçoit 650.400 doses du vaccin AstraZeneca

Hier, 650.400 doses du vaccin AstraZeneca ont atterri sur le tarmac de l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Cet arrivage entrant dans le cadre de l'initiative internationale Covax est "essentiel au maintien et à la poursuite de notre programme de vaccination", s'est réjoui dans un communiqué publié à cette occasion, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

Pour rappel, au total, le Maroc a reçu dans le cadre du programme Covax, 1.910.400 doses de vaccins dont 1.608.000 d'AstraZeneca et 302.400 de Janssen. «La livraison de doses supplémentaires du vaccin anti-Covid-19 d'AstraZeneca au Royaume du Maroc est une nouvelle très positive pour la population locale, et consolide davantage nos efforts de lutte contre la pandémie», a indiqué Rami Scandar, président national d'AstraZeneca pour la région Proche-Orient et Maghreb. Puis de conclure : «Le Maroc a été l'un des tous premiers pays à recevoir ce vaccin au niveau régional et nous sommes heureux de démontrer une nouvelle fois notre engagement envers sa population à travers cette livraison».

# Ouverture à la ville ocre de la première réunion intergouvernementale pour l'examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

**Nasser Bourita : L'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre du Pacte de Marrakech**



L'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (pacte de Marrakech), a affirmé, mercredi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Alors même que la migration africaine est stigmatisée, surchargée de préjugés et associée à des conceptions binaires, l'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre du Pacte", a souligné le ministre à l'ouverture de la première réunion intergouvernementale pour l'examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

M. Bourita, qui présidait cette conférence tenue virtuellement, a précisé que des grandes mesures africaines récentes sont des mar-

queurs à cet égard, citant notamment la mise en place effective de l'Observatoire africain des migrations dont le siège a été inauguré le 18 décembre 2020 à Rabat.

Cette instance de l'UA – qui est la toute première à siéger au Maroc – est née d'une vision Royale, portée par l'Agenda africain sur la migration, a-t-il poursuivi, notant que l'Observatoire est, aussi, une déclinaison directe du Pacte de Marrakech, et en particulier de son objectif premier, qui est de collecter et d'utiliser des données précises qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits.

La seconde mesure concerne la participation notoire de l'Afrique au Fonds multipartenaires de la migration, a-t-il fait observer, précisant qu'il s'agit d'un mécanisme mis en place en vue d'assister les pays dans la mise en œuvre du Pacte.

En effet, 16 des 39 projets – soit

41% du total des projets retenus pour financement, ont été soumis par des pays africains, a indiqué M. Bourita, relevant que l'Afrique s'est également distinguée avec 4 projets collectifs, donnant ainsi l'exemple d'une gestion régionale concertée, que le Pacte de Marrakech appelle de ses vœux.

Le ministre a aussi estimé que la migration en Afrique est, d'abord, régionale, soulignant que c'est "d'abord" au niveau des Etats du continent et de chacune de ses sous-régions, qu'elle doit être traitée.

Il a dans ce sens rappelé qu'une mise en œuvre efficace du Pacte de Marrakech au niveau régional, commence à l'échelon national, précisant qu'en lançant sa Stratégie nationale d'immigration et d'asile, en 2013, le Royaume l'a voulu à la fois responsable et solidaire, à l'image de l'Approche qu'il a défendue dans l'Agenda africain pour la migration en janvier 2018 et le Pacte mondial en décembre de la même année.

Cette cohérence entre l'engagement national, régional et global, est une manière de se rapprocher au plus près de l'objectif d'optimiser la migration au lieu de la combattre, a-t-il encore dit.

M. Bourita a en outre affirmé que l'impact de la pandémie sur les migrations est indéniable, faisant observer que si ses retombées économiques et sociales ont accentué la précarité des travailleurs migrants, elle a aussi ralenti la mobilité d'une manière générale.

La fermeture des frontières a asséché, pour un temps, les routes mi-

gratoires, et rendu les traversées encore plus périlleuses, a-t-il indiqué, soutenant qu'elle n'a pas, pour autant, détruit le commerce morbide des passeurs et autres marchands de misère. Du point de vue des gouvernements, la pandémie a, sans nul doute, complexifié la gouvernance migratoire, tout en soulignant la centralité du Pacte de Marrakech et en rappelant à tous la pertinence universelle de ses objectifs, a poursuivi le ministre.

Il a aussi relevé que la crise a fortement souligné l'importance de la régularisation de la situation des migrants, et la nécessité de garantir leur accès à la sécurité sociale – et la sécurité tout court.

A la manière d'une mise en abyme, la migration en temps de pandémie s'est imposée comme une crise dans la crise – à ceci près que la migration n'est pas une "crise", mais un phénomène structurellement durable, a ajouté M. Bourita, faisant remarquer que "la pandémie s'arrêtera – le plus rapidement possible, nous le souhaitons – mais la migration, elle, restera".

C'est pour cela, aussi, que la gouvernance de la migration ne répond pas – et ne doit pas répondre – à une gestion d'urgence, a-t-il insisté, expliquant qu'il s'agit "d'un terrain de responsabilité, par excellence !" et qu'elle ne peut être déléguée, externalisée ou sous-traitée.

Il a dans ce sens rappelé que dans un message adressé aux participants à la Conférence de Marrakech de décembre 2018, le Souverain avait affirmé que "Le Pacte mondial n'est pas une fin en

soi. Il ne fait sens que par sa mise en œuvre effective".

Le ministre a, par ailleurs, relevé que le Maroc avait exprimé dès février 2020 au plus haut niveau sa volonté d'accueillir cette conférence, rappelant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI – dans le cadre de son mandat de Leader sur la question de la migration en Afrique – l'a souligné dans son rapport au 33ème Sommet Ordinaire de l'Union africaine.

Cette conférence est conçue dans l'objectif d'examiner, ensemble, la mise en œuvre en Afrique du Pacte de Marrakech, et de consolider des conclusions pour enrichir le Forum international d'examen des migrations, prévu en 2022, a expliqué le ministre.

Sur un autre registre, M. Bourita a affirmé que le véritable fléau, ce n'est pas la migration, mais la traite des êtres humains et le trafic des migrants, déplorant l'imaginaire faussé par les a priori, qui perçoit les migrants comme moins humains d'un côté que de l'autre d'une frontière.

"La véritable anomalie, ce n'est pas que des femmes, des hommes et des enfants fassent le choix difficile d'émigrer ; mais que des passeurs exploitent leurs vulnérabilités", a dit M. Bourita.

Le véritable écueil, c'est que les migrants soient les oubliés du développement, des pandémies et de l'équité sociale, a-t-il aussi déploré, soulignant que les migrants doivent être le véritable centre de gravité de politiques migratoires responsables, solidaires et conformes aux 23 objectifs du Pacte.

## Karim Medrek : Les relations entre le Maroc et l'Australie connaissent un développement remarquable dans divers domaines

Les relations entre le Maroc et l'Australie connaissent un développement remarquable dans divers domaines, a souligné l'ambassadeur du Royaume à Canberra, Karim Medrek. En 2021, les deux pays vont célébrer le 45e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, a noté le diplomate dans une interview accordée au site d'informations «Australian Herald» publiée mercredi.

Cet anniversaire constitue l'occasion de réfléchir à l'évolution de cette relation et au rapprochement de nos deux pays amis, a-t-il affirmé, ajoutant que c'est également une opportunité pour saisir les opportunités de coopération existantes, notamment dans le domaine économique. Le diplomate a dans ce sens mis en relief l'importance du rôle du secteur privé dans le développement de la coopération économique et la promotion des investissements et des relations d'affaires, notant que les hommes d'affaires et investisseurs australiens sont conscients de la position du Maroc en Afrique et des avantages qu'ils peuvent tirer des nombreux accords de libre-

échange conclus par le Royaume.

S'agissant des relations du Maroc avec la Nouvelle-Zélande et la région Pacifique en général, M. Medrek a indiqué que les relations maroco-néo-zélandaises connaissent une dynamique positive depuis de nombreuses années. "Les autorités néo-zélandaises ont toujours montré leur volonté de renforcer davantage les relations bilatérales avec le Maroc, notamment sur le plan économique, et reconnaissent le rôle du Royaume en tant que leader régional et acteur économique clé en Afrique," a-t-il souligné, ajoutant que les deux parties entretiennent des relations commerciales fortes et de longue date. La coopération Sud-Sud est l'un des principaux piliers de la politique étrangère marocaine, a-t-il affirmé, ajoutant que cette approche est, en effet, très appréciée dans la région Pacifique.

"Plus récemment, avec le 3e Forum Maroc-États du Pacifique, nous avons lancé des plans d'action décidés conjointement avec chacun des pays participants, qui visent à développer des programmes de coopération sur

des thèmes prioritaires", a-t-il dit.

Concernant la question du Sahara marocain, le diplomate a rappelé que le Royaume a montré un engagement fort dans le processus politique de règlement de cette question sous les auspices exclusifs des Nations unies et a assumé ses responsabilités en présentant l'initiative d'autonomie.

Cette proposition est qualifiée de "sérieuse, crédible et réaliste" par la communauté internationale ainsi que par le Conseil de sécurité, a affirmé le diplomate, ajoutant que la résolution 2548 adoptée le 30 octobre 2020 par le Conseil de sécurité souligne la nécessité de parvenir à une solution politique réaliste et durable à la question du Sahara basée sur le compromis et salue l'initiative marocaine d'autonomie.

La récente résolution de l'ONU s'est également félicitée des mesures et initiatives prises par le Maroc pour promouvoir et protéger les droits de l'Homme dans ses provinces du Sud, a-t-il poursuivi, rappelant la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara et l'ouverture d'un consulat gé-



néral dans la ville de Dakhla. L'ambassade a mis en avant l'ouverture de nombreux consulats dans les provinces du Sud du Maroc, soulignant que le nombre croissant de ces représentations au Sahara marocain confirme le soutien de la communauté internationale à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud et au plan d'autonomie comme solution durable à ce différend artificiel.

## Dépôt des candidatures à l'élection des représentants des magistrats à compter du 13 septembre

Les candidatures à l'élection des représentants des magistrats au sein du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), prévue le 23 octobre prochain, seront ouvertes à partir du 13 septembre courant, a annoncé le conseil.

Dans un communiqué, le CSPJ indique que les candidatures doivent être déposées jusqu'au 17 septembre au secrétariat général du conseil, en échange d'un récépissé faisant mention du nom du candidat,

de la date et de l'heure du dépôt.

Les candidats sont invités à signer la charte déontologique de l'élection des représentants des magistrats au CSPJ, élaborée avec la participation des associations professionnelles des magistrats. Cette signature sera mentionnée sur le site web du conseil supérieur conformément au texte de la charte.

D'autre part, dans le souci de prévenir toute propagation de la Covid-19, les magistrats sont appelés au

moment du dépôt de leur candidature à enregistrer une capsule vidéo de 4 minutes maximum dans un studio du CSPJ, laquelle sera mise en ligne sur le site officiel dédié aux élections.

Des fiches seront également mises en ligne sur le site en vue de faire connaître les candidats, ajoute le communiqué, tout en les appelant à déposer leur photographie auprès du secrétariat afin de la joindre au fichier.

## La bataille de Boufekrane, une épopée épique dans la lutte pour l'indépendance

Le peuple marocain et la famille de la résistance célèbrent, jeudi, le 84ème anniversaire de la bataille de Boufekrane, en tant qu'épopée glorieuse dans la lutte pour la liberté du Maroc et le recouvrement de son indépendance. Cette bataille héroïque, dite aussi bataille d'eau douce, est gravée à jamais dans la mémoire collective nationale. Elle est une occasion de se remémorer les énormes sacrifices consentis par le peuple marocain pour s'affranchir du joug de l'occupation et préserver les constantes de la nation.

Cet évènement historique rappelle le soulèvement en masse au mois de septembre 1937 des valeureux habitants de la ville de Meknès et de ses environnants contre les autorités coloniales françaises, suite à la promulgation de l'arrêté viziriel inique datant du 12 novembre 1936 qui visait à changer la canalisation des eaux de Boufekrane pour irriguer les domaines des colons, et privait ainsi les Meknassis d'arroser leurs terres.

Cette décision offensante avait des effets négatifs sur les habitants, dont les conditions de vie se sont détériorées, et les mesures d'expropriation des terres et l'imposition des agriculteurs et des artisans ont causé des dégâts

économiques et sociaux aux habitants meknassis et créé un mécontentement de toutes les couches de la société, notamment après l'échec des démarches pacifiques entreprises par la commission de défense des eaux de Boufekrane, composée des notables de la ville.

Selon les historiens, cette décision était d'autant plus arrogante que ces eaux étaient placées sous le régime des Habous au profit de la population meknassie en vertu d'un Dahir du Sultan Moulay Ismaïl, en date de Moharram de l'année 1006 de l'Hégire. Face à cette injustice, les habitants de Meknès se sont mobilisés pour exprimer leur rejet catégorique des décisions colonialistes, en entreprenant un certain nombre de démarches, dont la constitution d'une commission nationale qui a adressé, le 16 juin 1937, une pétition portant près de 1.500 signatures à feu SM Mohammed V, ainsi qu'au résident général. La répression et les persécutions dont ont été victimes des nationalistes ont attisé la grogne générale et provoqué le déclenchement d'une grève générale observée dans toute la ville de Meknès, ainsi que des manifestations pacifiques de protestation contre la privation de la population des ressources en eau de Boufekrane. Les affrontements



ayant opposé les 1er et 2 septembre les habitants de la cité ismaélienne et les forces françaises ont illustré un évènement historique qui a été témoin d'une population imbuë de bravoure et d'esprit de patriotisme. La bataille de Boufekrane était la seule issue pour faire face à la politique du fait accompli que tentaient d'imposer les colons.

Elle constitue aujourd'hui une occasion pour tirer les enseignements de l'histoire de la lutte pour l'indépendance et renforcer l'adhésion des générations actuelles et montantes au processus d'édification d'un Maroc unifié, moderne, démocratique et prospère, conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI.

### *Tentative présumée d'enlèvement et de vol avec violence*

## Arrestation de deux individus

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont arrêté, mardi après-midi, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la Surveillance du territoire (DGST), deux individus, dont un chauffeur d'une ambulance privée aux antécédents judiciaires, pour leur implication présumée dans une tentative d'enlèvement et de vol avec violence, à l'encontre d'une dame exerçant comme cadre technicien au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd de Casablanca. Dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) indique que les services de la préfecture de police de Casablanca ont été alertés, lundi, de cette tentative d'enlèvement et de vol avec violence

cliblant la voiture de la victime qui s'est fait blesser alors qu'elle cherchait à fuir en sautant du véhicule.

Les recherches et investigations menées par les limiers de la police judiciaire ont permis d'interpeller le principal mis en cause, un chauffeur d'une ambulance privée, ainsi que son acolyte, et de saisir la voiture obtenue via cet acte de vol et qui a été retrouvée garée et délaissée dans une rue de Casablanca, ajoute le communiqué. Les prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les circonstances et le mobile de cette affaire, dont les éléments préliminaires de l'enquête laissent croire qu'elle avait le vol pour motif, conclut la même source.

### *Accidents de la circulation*

## 16 morts et 1.920 blessés en périmètre urbain

Seize personnes ont été tuées et 1.920 autres blessées, dont 68 grièvement, dans 1.469 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain durant la semaine allant du 23 au 29 août 2021.

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction sans usage de signal, au défaut de maîtrise des véhicules, au non-respect du stop, au changement de direction non-autorisé, au non-respect des feux de signalisation, aux dépassements défectueux, à la circulation sur la voie gauche, à la circulation en sens inter-

dit et à la conduite sous l'emprise de l'alcool, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 36.758 contraventions et dressé 5.222 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 31.536 amendes transactionnelles ont été recouvrées, a précisé la même source.

Les sommes perçues au titre des contraventions ont atteint 6.514.600 dirhams, ajoute le communiqué, faisant état de la mise en fourrière municipale de 3.403 véhicules, de la saisie de 5.222 documents et du retrait de la circulation de 115 véhicules.



## “Aucune preuve” de la présence d’Ebola en Côte d’Ivoire, selon de nouvelles analyses



Il n'existe "aucune preuve" de la présence du virus Ebola en Côte d'Ivoire, après de nouvelles analyses de l'Institut Pasteur de Lyon (France) sur les prélèvements réalisés sur une jeune Guinéenne présentée par les autorités ivoiriennes comme infectée, mi-août, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Avec les nouveaux résultats obtenus par le laboratoire à Lyon, l'OMS estime que la patiente n'a pas eu la maladie à virus Ebola et de plus amples analyses sur la cause de sa maladie sont en cours", indique un communiqué de l'OMS.

"Depuis que la Côte d'Ivoire a annoncé la détection du cas" le 14 août sur une Guinéenne de 18 ans arrivée à Abidjan par la route depuis son pays après un voyage de 1.500 km, "plus de 140 contacts ont été listés dans les deux pays. Aucune autre personne n'a présenté de symptômes de la maladie, ni n'a été testée positive à Ebola", ajoute l'OMS. En conséquence, l'organisation "rétrograde désormais ses interventions en Côte d'Ivoire du niveau de riposte à celui d'état d'alerte".

Le ministre ivoirien de la Santé, Pierre Dimba, indique mardi soir dans un communiqué que les analyses ont été effectuées par "le labo-

ratoire Bio-Mérieux de Lyon" (allié à L'Institut Pasteur depuis 2010 pour la recherche, ndlr). "Les résultats (étant revenus négatifs", le gouvernement "a décidé de "classifier" la patiente guinéenne "comme non cas de maladie à virus Ebola, sortant du coup la Côte d'Ivoire de la liste des pays à virus Ebola".

"Cette situation a permis à notre pays de tester son système national de préparation et (de) réponse à une épidémie", ajoute-t-il. Dix jours après l'annonce du cas présenté comme étant le virus Ebola, à la suite d'analyses de l'Institut Pasteur d'Abidjan, le ministre ivoirien de la santé avait annoncé que la jeune femme était "guérie".

Cette découverte avait été présentée comme le premier cas confirmé d'Ebola en Côte d'Ivoire depuis 1994, dans ce pays voisin de la Guinée durablement touchée de 2013 à 2016 et où le virus est réapparu en 2021.

Les autorités sanitaires ivoiriennes avaient réceptionné 5.000 doses de vaccins contre Ebola et démarré le 17 août une campagne de vaccination des groupes cibles, le personnel soignant qui a été en contact immédiatement avec la patiente et les forces de sécurité déployées à la frontière de la Guinée. Les proches et les voisins de la jeune femme du quartier

d'Abidjan où elle avait brièvement résidé après son arrivée, avaient également été vaccinés, ainsi que ceux qui avaient été en contact avec elle pendant son voyage.

La Guinée avait rapidement remis en cause le diagnostic établi par la Côte d'Ivoire et exigé de nouvelles analyses. En réponse, le ministre ivoirien de la Santé avait affirmé n'avoir aucun "doute" sur le diagnostic.

"Les autorités guinéennes doutent du diagnostic clinique, moi je ne doute pas de mon analyse, je suis infectiologue et clinicien, on ne peut pas se tromper dans la présentation clinique", avait déclaré à l'AFP Serge Eholié, porte-parole du ministère de la Santé et chef de service des maladies infectieuses et tropicales du CHU de Treichville à Abidjan, qui a accueilli la malade.

Aux Etats-Unis, les réseaux sociaux appelés à l'aide pour lutter contre les faux certificats de vaccins, un procureur de New York a appelé mardi les plateformes de réseaux sociaux comme Facebook à agir davantage contre le trafic sur internet de faux certificats de vaccins contre la Covid, un phénomène qui inquiète aux Etats-Unis, en annonçant le démantèlement d'une cellule.

Au total, quinze personnes ont

été inculpées mardi par le procureur du district de Manhattan, Cyrus Vance, dont une fournisseuse présumée de 31 ans, soupçonnée d'avoir vendu quelque 250 certificats de vaccination, environ 200 dollars pièce. Le tout via le réseau Instagram où elle était abonnée sous le nom d'@AntiVaxMomma. Une autre suspecte, une employée d'une clinique médicale âgée de 27 ans, était chargée, pour 250 dollars de plus, d'entrer les noms de faux vaccinés dans le registre de l'Etat de New York qui alimente un pass digital, l'Excelsior Pass.

Les treize autres inculpés, tous soupçonnés d'avoir acquis de faux certificats, travaillent dans des établissements recevant du public, comme des hôpitaux et des maisons de retraite, précise le communiqué du procureur.

"Nous continuerons de protéger la santé publique à New York en initiant des enquêtes comme celle-là, mais les enjeux des fausses cartes de vaccination sont trop élevés pour s'y attaquer par des procédures au coup par coup", a expliqué le procureur. "Nous avons besoin que des entreprises comme Facebook prennent des mesures pour empêcher la fraude qui se produit sur leurs plateformes. La fabrication, la vente et l'achat de fausses cartes de vaccination sont des

crimes graves qui ont de graves conséquences sur la sécurité publique", a ajouté Cyrus Vance.

Dans l'Etat de New York, le quatrième du pays en population (environ 20 millions d'habitants), la vaccination sera obligatoire pour tous les soignants en septembre et tous les fonctionnaires de l'Etat devront aussi s'y soumettre ou se faire tester chaque semaine.

De son côté, la ville de New York a rendu la vaccination obligatoire pour accéder à quasiment toutes les activités en intérieur, des restaurants aux cinémas en passant par les salles de gym, mais les contrôles et les sanctions entreront en vigueur à partir du 13 septembre.

Des autorités américaines comme le FBI ou l'agence de protection des consommateurs (Federal Trade Commission) ont lancé plusieurs avertissements officiels contre la fourniture ou la fabrication de fausses cartes de vaccination, alors que des voix ont souligné qu'elles étaient faciles à confectionner.

Le 13 août, les douanes du port de Memphis ont annoncé qu'elles avaient effectué depuis le début de l'année 121 saisies de conteneurs comprenant un total de 3.017 fausses cartes, des cargaisons provenant systématiquement de Chine.

# La page afghane tournée, Washington peut se concentrer sur la Chine

**P**artis d'Afghanistan où ils se sont embourbés pendant vingt ans, les États-Unis peuvent maintenant se tourner vers l'Asie orientale, où ils veulent contrer la montée en puissance de la Chine, désormais leur priorité numéro un.

Signe du virage stratégique américain, qui veut se libérer de la guerre contre le terrorisme pour se recentrer sur la concurrence stratégique avec la Chine et la Russie, la vice-présidente Kamala Harris s'est rendue en Asie en pleine crise à Kaboul, alors que des milliers d'Afghans prenaient d'assaut l'aéroport pour tenter de fuir les talibans. Elle y a accusé Pékin de "saper l'ordre international basé sur le droit et (de) menacer la souveraineté des nations" avec ses revendications sur les eaux contestées de la mer de Chine méridionale.

Cette tournée a été vue comme un effort de l'administration américaine de rassurer des alliés asiatiques inquiets de voir le départ d'Afghanistan précipiter la chute du gouvernement de Kaboul. Mais pour Ryan Hass, de la Brookings Institution, les récents événements à Kaboul ne devraient pas avoir d'impact durable sur la crédibilité des États-Unis en Asie. "La réputation des États-Unis est fondée sur des intérêts communs avec leurs partenaires dans la région pour contrer la montée en puissance de la Chine et pour préserver la longue période de paix qui a permis le rapide développement économique de la région", ex-



plique ce spécialiste de l'Asie.

"La focalisation croissante de l'Amérique sur les événements en Asie va plutôt ouvrir de nouvelles opportunités aux États-Unis et à leurs partenaires dans la région pour approfondir leur coopération sur des intérêts communs", a-t-il indiqué à l'AFP.

Un avis partagé par l'élu démocrate Adam Smith, président de la commission des Forces armées de la Chambre des représentants.

Questionné mardi sur le risque de voir la Chine envahir Taïwan

ou la Russie attaquer l'Ukraine, enhardies par l'image de faiblesse donnée par le chaotique retrait américain d'Afghanistan, l'influent élu démocrate Adam Smith s'est montré peu convaincu.

Certains pensent que les calculs de la Chine et de la Russie "ont changé simplement parce que nous avons retiré 2.500 soldats d'Afghanistan", a déclaré M. Smith lors d'une conférence virtuelle de la Brookings Institution. "Je ne le crois pas".

"Il y a beaucoup d'autres raisons pour lesquelles la Russie ou

la Chine pourraient croire qu'elles peuvent se montrer agressives dans certaines parties du monde", a-t-il ajouté. "Je ne pense pas que le fait que nous ne sommes plus retenus en Afghanistan en fasse partie".

Pour Derek Grossman, un ancien responsable du Pentagone aujourd'hui expert à la Rand Corporation, la Chine pourrait cependant être tentée d'avancer ses pions en Afghanistan, maintenant que les États-Unis en sont partis.

Il est "peu probable que la Chine attende longtemps avant de

reconnaître" le régime des talibans, souligne l'analyste de Rand. "La Chine, en tant que nouvelle puissance mondiale en concurrence avec les États-Unis, veut probablement montrer sa façon unique de gérer la situation internationale qui tend -- souvent par simple réflexe -- à être le contraire de l'approche de Washington", a-t-il ajouté dans une récente note. En outre, "reconnaître un Afghanistan dirigé par les talibans contribuerait à l'idée que c'est Pékin, et non plus Washington, qui décide de l'avenir de la région", ajoute-t-il.

## Retour au travail sans trop grands changements pour des Afghanes sous le joug taliban

**D**eux semaines après la prise du pouvoir par les talibans, certaines Afghanes sont déjà retournées travailler, les nouveaux maîtres du pays s'étant engagés à être plus souples vis-à-vis des femmes que durant leur précédent passage aux affaires marqué par d'innombrables brutalités à leur encontre.

Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les femmes contactées par l'AFP affirment pour l'instant n'avoir constaté que peu de changements par rapport à début août avant l'arrivée des talibans au pouvoir.

D'autres salariées attendent l'autorisation de reprendre leurs activités, alors que les talibans se sont engagés à les laisser travailler en accord avec leur interprétation de la charia, la loi islamique, c'est-à-dire séparément des hommes.

A Kaboul, une infirmière du FMIC, une clinique soutenue par le gouvernement français, a repris le travail. "Certaines de mes collègues ne sont pas revenues, et certaines tentent

de quitter l'Afghanistan", indique-t-elle, sous couvert de l'anonymat comme toutes les autres personnes interrogées afin d'éviter d'éventuelles représailles.

Même si la plupart des femmes n'avaient pas le droit de travailler sous le premier régime taliban (1996-2001), certaines y étaient autorisées, en particulier dans le secteur de la santé. Vendredi, le nouvel Émirat islamique a demandé à ces professionnelles de retourner travailler "normalement". "Les médecins hommes ne peuvent pas examiner les femmes", raconte à l'AFP une sage-femme employée dans une clinique près de Kandahar (Sud). Cette règle non écrite, qui n'a pas été confirmée par le nouveau gouvernement, était déjà en vigueur ces deux dernières décennies dans une bonne partie de l'Afghanistan, pays très conservateur, notamment dans les campagnes.

A Kaboul et dans les principales villes du pays, les femmes étaient toutefois habituées à consulter des mé-

decins hommes, à l'exception des gynécologues.

Les talibans, qui sous leur ancien régime avaient déclaré une ségrégation stricte entre les sexes, se veulent cette fois-ci pour l'instant plus souples.

Les femmes ont "le droit inné" de travailler, a cherché à rassurer Sher Mohammad Abbas Stanikzai, un cadre taliban, vendredi à Doha. "Elles peuvent travailler, elles peuvent étudier, elles peuvent participer à la politique et elles peuvent faire des affaires".

Dans un premier temps, les nouveaux dirigeants afghans leur ont toutefois demandé de rester chez elles, précisant que la mesure était temporaire, certains combattants devant être formés à bien les traiter.

Des professeurs ont également retrouvé leurs classes, les talibans ayant déclaré que filles et jeunes filles pourraient continuer à étudier, même à l'université, mais "en accord avec la charia" dans des classes-non mixtes.

Mise à part à l'école primaire et l'université, la séparation des sexes était déjà la norme dans l'éducation afghane depuis 2001. Mais le changement est d'envergure par rapport au premier passage au pouvoir des talibans. Entre 1996 et 2001, les filles n'étudiaient pas, hormis de rares exceptions dans des maisons grâce à des accords locaux.

A Kunduz (Nord), une professeure a recommencé à enseigner le dari (variété du persan parlée en Afghanistan) à des fillettes de 10 et 11 ans. "Ils ont changé l'uniforme des garçons, mais ils n'ont rien changé à ce que nous enseignons ou aux règles", explique-t-elle à l'AFP.

Une professeure d'université à Hérat (Ouest) dit également être retournée plusieurs fois dans son établissement, où les classes n'ont pas encore repris.

Certains jugent que la non-mixité permettra aux jeunes filles de familles conservatrices d'aller à l'université. D'autres s'inquiètent d'un manque de

professeures qualifiées. "J'enseigne aux garçons, donc je ne sais pas s'ils m'autoriseront à le faire, car je suis une jeune femme", s'émue une professeure d'anglais d'un lycée de Kaboul.

Mais la plus grande inquiétude de ces femmes qualifiées reste la situation économique, dans un pays dépendant largement de l'aide étrangère pour ses services publics. Une baisse des subsides internationaux pourrait avoir des conséquences dévastatrices.

"L'administration de la clinique ne nous a pas payé nos salaires depuis cinq mois", déplore la sage-femme de Kandahar. "Les conditions de travail ne sont pas bonnes (...). Certains ne vont pas travailler". "À force d'avoir des problèmes dans la clinique, mères et enfants sont en danger", prévient-elle. "La mortalité infantile va augmenter".

"Un responsable du gouvernement taliban s'est voulu rassurant. "Les salaires sont payés et continueront à l'être", a-t-il assuré à l'AFP.

# Archive et fiction décoloniales

Cette fragmentation nonobstant, l'on peut affirmer qu'en son noyau central la critique postcoloniale a pour objet ce qu'on pourrait appeler l'entremêlement des histoires et la concaténation des mondes.

Achille Mbembe



Deux ouvrages parus cette année presque simultanément sont un essai de restauration et de réhabilitation de quelques fragments de l'histoire(s) et de la mémoire(s) de la région du Rif marquée avant le Protectorat espagnol par nombre de « guerres », après, par ce que l'on nomme communément « Evénements » de 1958/59 et « Hirak » entre 2016 et 2019. D'abord, le « roman » intitulé : « L'exilé de Mogador » (Slaiki Akhawaine Edition, Tanger, 2021) de Mhamed Lachkar.

Ensuite, l'essai historique de l'académicienne hispano-franco-américaine, Maria Rosa de Madariaga, intitulé : « Aventures et mésaventures du Caïd Hadou Ben Hammou » (Edition, Tifraz-Narif, imprimerie A-Hamama, Tétouan, 2021). Le premier résonne avec un ensemble littéraire et archivistique qui se déploie depuis une vingtaine d'années, non sans heurts, entre mémoire(s) et Histoire(s). Après une courte expérience carcérale, il publie son témoignage relatif aux « années de plomb » intitulé « Courbis: mon chemin vers la vérité et le pardon » (2010), suivi par « Sur la voie des insoumis » (2015), récit sur les « événements du Rif » de 1958/1959 et « Cette guerre n'était pas la nôtre » (2018), roman historique sur la « guerre civile » espagnole dans laquelle rifains et jebelis furent enrôlés, « malgré eux ». Le second arrive après plusieurs publications sur le Maroc en général et le Rif en particulier dont entre autres : Abd el-Krim El Jatabi. La lucha por la independencia (2009) et Marruecos, ese gran desconocido. Breve historia del Protectorado español (2013). Les deux ouvrages restaurent et réhabilitent une même figure historique et mémorielle : le caïd Hadou Ben Hamou, un proche et influent resté à l'ombre de l'immense légende nommée Abdel-el Karim El-Khattabi.

Pour les deux publications, nous focaliserons sur ce qui se joue dans ce que l'on nomme texte (et livre) et autour de lui (seuls : titre, dédicace, entretien, etc.). Là même où s'énonce peut-être à l'insu des deux auteurs une manière de se greffer (ou non) sur le paradigme qu'un ouvrage à quatre mains nomme : Tisser le temps politique au Maroc de Béatrice Hibou et Mo-

hamed Tozy (2020). Entre archive, essai et « romanesque », les deux ouvrages ne peuvent être dissociés de ce qui s'y trame comme paradigme dans et, surtout, hors la « colonie » et ses binarismes encore et toujours actifs, malgré tout, à travers notamment le couple : Siba et Makhzen.

Dans le dernier « roman » de Mhamed Lachkar, fruit d'un travail d'archivage et de mise en fiction, les 355 pages peuvent être lues en tant que suite logique d'un continu et infatigable essai de réhabilitation (Région et Nation) autant que d'auto-réhabilitation (Soi-même, l'Autre). Un essai mené à bien avec une prégnante « présence » médiatique tant en amont (avant publication) qu'en aval (après publication) en formulant, à chaque fois, le besoin (collectif) et le désir (individuel) de vouloir « con »-fondre fictions documentées et/ou témoignages fictifs tel le « roman » journal publié aujourd'hui supposé avoir été tenu par Haddou Ben Hammou, le caïd, longtemps oublié dans la liste de ceux qui accompagnèrent de près l'Emir depuis le début de la résistance en 1921 jusqu'à ce que les archives coloniales nomment la « soumission » en 1926. Premier aviateur de l'armée d'Abdel el-Karim El-Khattabi, négociant, polyglotte, père de famille, le caïd est également celui qui crut un moment en la signature d'un « accord » avec le Maréchal Lyautey au sujet d'une possible « autonomie administrative du Rif » (201). Le leurre même d'une « solution négociée ». Relatant le quotidien et les souvenirs d'avant et d'après ladite « défaite », - celle-ci étant péripéties faites de guerres et d'une série de négociations où le caïd fut plus que fin tacticien et stratège-, le « roman » journal s'énonce d'entrée concomitance entre je personnage, personne, écrivain et auteur.

En fait, il s'agit d'un essai de « concaténation » et d'« entremêlement » comme aurait dit Achille Mbembe entre au moins quatre agents narratifs qui, se « con »-fondant presque littéralement, renvoient dès les premières pages au goût (commun) pour les livres, les librairies et la lecture : « Mais tout n'était pas que désolation dans Mogador. Il y avait sa grande plage, cou-

verte de sable fin et avec une superbe vue sur la baie. Il y avait le petit port de pêche avec ses nombreux bars. Il y avait aussi une bibliothèque et quelques librairies où il m'arrivait de temps en temps de passer pour feuilleter quelques ouvrages » (13). Une dédicace fait « intervenir », notons-le, une personne comme le Dr. Omar Khattabi, le cousin de l'Emir lui-même : « A la mémoire de mon ami Dr Omar Khattabi.

De là où tu es, je sais qu'à lire ce récit, tu vas me faire tes reproches habituels pour avoir parlé ainsi des tiens, des nôtres. L'important c'est que ma promesse a été tenue. J'espère que tu ne m'en voudrais pas trop » (9). Un énoncé à portée d'évidence préfacielle au sens où il met en évidence, outre la « présence » de la « Grande Histoire », via une « archive » mi-privée mi-publique, le « reproche » qu'aurait pu faire le défunt dédicataire au sujet de la « manière » apparemment « contestable » avec laquelle le dédicateur « agit » au sujet des « siens », la « tribu ».

Outre sa polyvalence (aviateur, polyglotte), la singularité du caïd, - un double à peine déguisé de l'écrivain-auteur-, consiste à avancer ceci : « Ce qui m'intrigua le plus, c'était la rapidité avec laquelle l'Emir s'est résigné à mettre bas les armes, à s'avouer vaincu et se soumettre aux français » (331). Le « reproche » ne serait-ce donc pas l'acte d'empathie, sincère, peut-être excessif, cherchant à humaniser et, surtout, à arracher à la « belle légende » les « Grands Hommes » en leur érigeant des tombeaux politiques?

Plus loin nous lisons dans la postface : « La flamme de caïd Haddou restera ardente et rayonnante pour toujours, même si sa mort à Mogador en 1950, seulement quelques mois après avoir terminé de vous raconter cette partie du grand roman de sa vie, les autorités coloniales françaises avaient enterré son corps de nuit de façon clandestine à l'intérieur de la vieille coupole de Sidi Mhand Oulakbal ». (353). Ladite réhabilitation et auto-réhabilitation s'avèrent être essai et effort constant visant à contrecarrer une logique coloniale : l'« immobilité » comme le souligne l'épigraphe puisée dans le célèbre ouvrage de



►►► Frantz Fanon : Les Damnés de la terre (1961) où ce dernier appelle à l'urgence d'une « décolonisation de l'histoire » : « L'immobilité à laquelle est condamné le colonisé ne peut être remise en question que si le colonisé décide de mettre un terme à l'histoire de la colonisation, à l'histoire du pillage, pour faire exister l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation ».

Tout aussi significatifs sont ici deux autres seuils. D'abord, l'incipit qui, opérant lui-même à l'image d'une dédicace, rend un vibrant hommage à : « L'homme qui après avoir tout fait pour mériter le succès, a succombé, comme le petit pays qu'il avait libéré, victime d'une situation qu'il n'avait pas prévue, l'homme qui est passé comme un brillant météore et qui a rempli son rôle historique en seulement six ans qui lui avaient suffi pour être un des premiers parmi les grands hommes de tous les temps » (11). La longue période d'exil du caïd H.B.H., figure historique et mémorielle (« vouée » à une écriture de (sur) soi (l'autre), laisse émerger, surgir un bel et imprévisible fantôme « éclairé » à rebours d'un oubli voire d'une amnésie voulue ou non, entretenue ou non. Le plus décisif ici est que par la « complexité » du caïd porte un démenti cinglant aux préjugés crûment « racistes » justifiant et légitimant tant avant qu'après la mise en place des deux Protectorats.

La publication de l'ouvrage de M'Hamed Lachkar, qui paraît, soulignons-le, en même temps que celle de l'essai susmentionné de l'historienne Maria Rosa de Madariaga, prouve, si besoin est, qu'un paradigme historiographique singulier, anonyme et pluriel relatif au Rif est à l'œuvre. Les deux ouvrages se croisent, -hasard ou nécessité historique ? - autour de ce que l'un et l'autre nomment les « biens expropriés ». Le roman parle dès la première page des « biens de la famille confisqués par les autorités du protectorat et le Makhzen » (11) ; l'écrivain, « citoyen associatif » comme il se qualifie lui-même, rappelle dans un entretien avec l'hebdomadaire Tel Quel (2021), la rédaction de la lettre adressée par les héritiers du caïd au Roi Mohammed VI. Cela ne manque d'évidence de croiser l'ouvrage de l'historienne qui souligne le fait qu'« il y aurait encore d'autres familles qui seraient également dans la même situation, ce qui nous semble de toute évidence invraisemblable après tellement d'années » (10). Voici ce qu'elle écrit également dans l'introduction :

« Bien que le caïd ne saurait être considéré comme un personnage de premier plan dans l'histoire du Rif, il n'a pour autant moins joué un rôle important dans les événements qui eurent lieu lors de la guerre de libération menée par Abd-el-Krim el Khattabi d'abord contre l'Espagne, puis contre l'Espagne et la France ensemble, dans les années vingt du siècle dernier » (11). Mieux, « lieutenant et ministre des affaires étrangères de la République du Rif », le « personnage », souligne-t-elle, dans la prière d'insérer, est « d'une grande complexité, partagé entre son adhésion à la cause du Rif et ses intérêts personnels. » (319). Narrant les méandres d'un parcours dense et contradictoire, - notre caïd fut accusé par moments, souligne-t-elle, de « complications » avec l'« ennemi » !, l'historienne se garde d'« entacher » le moins du monde l'« essentialisme » auquel nous oblige une doxa tant « étrangère » que « locale » dans laquelle la « Région du Rif » et son « Histoire » sont souvent appréhendées telle une exception dérogante à toute « règle nationale ». L'historienne, citant le contrôleur civil à Taourirt, Léon Gabrielli (1924-1926), -nom repris, ici et là, par le roman-journal-, écrit ceci : « L'ancien lieutenant d'Abd-el-Krim (qui) fut donc relâché et put regagner Mogador où il traina une existence misérable » (121-145) ; le même « contrôleur » finit son récit par ces termes : « Petite grandeur et grande décadence » (319). Le « Rifain », « devenu loque humaine » (319) est ainsi à l'image de tout « indigène » qui, au regard d'une digne résistance, ne mérite que méprisante considération. Quand bien même publié à l'occasion de ce qui se nomme « Commémoration du Centenaire de la Révolution Rifaine », le livre ne comporte, notons-le, aucune allusion quant



aux tenants et aboutissants du « commanditaire » de ladite « célébration » ni dudit « événement » auxquels est consacrée une publication éditée à « Tétouan ». La première page de couverture portait photo occupant les trois quarts, la prière d'insérer, l'introduction disent ensemble et séparément la « complexité du personnage » dans l'absence de distance, de nuances et de modalisation ; la reprise tel quel d'un énoncé comme : « Petite grandeur et grande décadence »<sup>1</sup>, est le type de commentaire-traitement que M'hamed Lachkar se refuse même de citer tellement il consacre la logique d'« immobilisation/immobilité » chère à la représentation dominante des « colonisés ». Cela dit, l'écrivain-auteur agit, non sans quelques excès, quant à son adhésion-empathie sans faille à l'ensemble des « succès » et des « tribulations » du nouvel « héros national ».

Dans l'ouvrage à quatre mains cité auparavant : Tisser le temps politique au Maroc, Imaginaire de l'Etat à l'âge néo-libéral de Béatrice Hibou et Mohamed Tozy, la liste des dates marquantes de l'histoire du pays, « ouverte » par les Idrissides (789-974), en comporte deux qui sont d'évidence à retenir ici : « Les événements du Rif » (1957-58) et le « Hirak du Rif et de Jrada » (2016-2019). Deux dates, l'une ayant la préférence du « discours officiel », l'autre relevant d'un paradigme inclusif et additif, clos et ouvert : le propre du « tissage » politique à l'œuvre sur lequel se greffent volontiers d'autres « zones », « régions » ou « villes » en tant que foyers de formes de civisme et de citoyenneté en quête d'elles-mêmes dans un royaume en mouvement. Confinant délibérément ou non son objet (sujet) à une espèce de non-« concaténation » et de non-« emmèlement » (A. Mbembe), l'historienne évite d'intégrer la question au cœur et en marge d'un Etat de droit où « tout est en transition » (Hibou et Tozy, 573). Le choix de la part de l'historienne et de l'éditeur du slogan-label de la première page de couverture : « La commémoration du Centenaire de la Révolution Rifaine (1921-2021) » est ici d'autant moins hasardeux que la « réparation » juridique dont elle semble si soucieuse ne va pas jusqu'à intégrer un de ces « vrais contentieux encore en suspens entre les « deux pays voisins » : les désastres sanitaires, dont l'une des traces les plus palpables, est la fréquence du cancer du cavum, causés par les bombardements chimiques menés avec le concours de l'ensemble des puissances impérialistes la veille des deux Protectorats.

En dépit de ses propos d'allure généreuse tenus sur les plateaux des chaînes satellitaires espagnoles au sujet de la « monarchie séculaire

», le « grand public » continuant, nous rappelle-t-elle, d'« ignorer son voisin proche », son silence nous semble être plus qu'intriguant à propos de ce qui d'évidence se vit et se meurt dans un Etat-nation s'appuyant sur une des constitutions les plus contemporaines qui, « tout à la fois accroît l'importance des élections et promeut les principes des Constitutions de « troisième génération », consignait de façon explicite les droits sociaux et économiques » et, surtout, les questions de gouvernance, de participation et de reddition des comptes ». Hibou et Tozy, 577.). La restauration menée par la « voisine » au (du) présent s'opère, on le voit, sans le moindre effort d'intégrer et, encore moins, d'argumenter à partir de la « complexité » du « tissage politique » en cours. Dans son livre, qui restitue aussi « fidèlement » que possible l'archive massivement espagnole et française, l'auteur fait immersion dans une ultime note en bas de page au « présent » de « l'affaire » des dits « biens expropriés » en signalant qu'elle est en contact avec des « amis d'Alhucemas », un « avocat d'Ali, le fils de Haddou ben Hammou, qui se bat toujours pour récupérer les biens de son père » (3). Pareils « arrêt sur image » et « zoom » sur un dossier déjà « entre les mains de la justice » interpelle d'autant plus qu'il passe sous silence d'autres types de « dossiers » méritant une approche politiquement décoloniale tel l'exemple du Sahara qui continue, à lui seul, d'handicaper l'avenir des dites « relations de bon voisinage ». Si M.R. de M recourt à un contexte généraliste, une institution comme Archives du Maroc (2007) choisit, elle, notons-le, de mettre en avant un contexte-thème pointu : la « Célébration du Centenaire de la Bataille d'Anoual » ; le roman, qui ne comporte aucune mention explicite quant à la double mise en « contexte » (Révolution Rifaine/Bataille d'Anoual), semble conscient de ce qui peut être susceptible d'empêcher le roman-journal de voler de ses propres ailes.

D'évidence les deux ouvrages s'accordent sur le besoin d'une réparation juridique à propos des dits « biens confisqués » mais alors que l'historienne se garde de mettre en avant la question dans un contexte spécifique autant l'écrivain épouse une logique participant d'un questionnement autour de toute « commémoration-célébration » où l'effort de restauration des « biens » et/ou des « pertes » longtemps oubliés fait partie de ce qui s'élabore comme histoire(s) et mémoire(s) allant à contre-courant d'un évident effet écran (ombre) que peut être une « Belle Histoire Officielle » en même temps qu'une « Belle Légende Régionale ».

Voici ce qu'écrit M'hamed Lachkar dans le dernier chapitre de son ouvrage : « Cette guerre qui n'est pas la nôtre » : « Je n'étais même pas certain que la guerre était finie. La guerre ne sera vraiment finie que lorsque le dernier soldat étranger ait quitté notre sol et que notre peuple ait retrouvé sa liberté et sa dignité. Sur le chemin de retour à la maison, je n'avais pas cessé de me demander : qu'avait-elle donc fait cette guerre de ma tête ? M'avait-elle brouillé la vision ? Ou au contraire, m'avait-elle réellement ouvert un troisième œil qui allait me permettre de distinguer l'opacité et la complexité de la vie ? ». Une manière d'ouvrir la voie sur une acception non « arrêtée » du temps où la légitimité du légendaire advient espace (temps tiers, « troisième œil » pour lequel « vrai » et « fictif » s'assument dans le vécu et l'imaginaire du vivre ensemble liés et, surtout, hors la moindre hiérarchie définitive et exclusive.

Sans doute, les deux ouvrages se croisant (croisés) s'éclaircissent-ils mutuellement en un jeu de contrepoints fertiles et irrédoublables : la condition a priori de tout travail de restauration des visages (longtemps sous-exposés, gardés hors champs) et des paysages (longtemps sur-exposés, brûlés) encore pris sous le poids de manichéismes tels que : Siba vs Makhzen ou encore Monarchisme vs Republicanisme, entretenus, ici et là, délibérément ou non. Le roman-journal et l'essai abordés ici sont en définitive deux « pièces » s'ajoutant à un « édifice » en construction, appelons-le, « musée portatif » d'une région-pays-nation pris dans un devenir inévitablement postcolonial où des biens et/ou des pertes matériels et/ou immatériels quantifiables restent, malgré tout, incommensurables.

**Abdelkrim Chiguer**  
Enseignant chercheur  
Université Moulay Ismaël



## Hausse de 2,9% de l'IPC à Al Hoceima en juillet dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) à Al Hoceima a enregistré, au cours du mois de juillet dernier, une hausse de 2,9%, par rapport au même mois de l'année précédente, et d'environ 1,8% en glissement mensuel.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 3,1% en juillet dernier, par rapport à juillet 2020, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Cette variation est le résultat de la hausse des prix des matières qui composent les sections "huiles et graisses" (+16,4%), "légumes" (+7,2%), "poisson et fruits de mer" (+6,8%), "tabac" (+4,9%), "viandes" (+4,8%), "lait, fromage et œufs" (+2,8%), "sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" (+1,5%), et "pain et céréales" (+1%), rapporte la MAP citant la même source.

L'indice des produits non alimentaires a, quant à lui, rebondi de 2,7% en juillet dernier, en glissement annuel, les variations vont d'une baisse de 0,8% pour les "autres biens et services" à une hausse de 13,8% pour les "restaurants et hôtels".

En glissement mensuel, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,3% en juillet dernier, en raison de l'augmentation de 10,8% des prix du "poisson et fruits de mer", de 7,2% des "fruits", de 3,8% des "légumes", de 1,7% du "café, thé et cacao", de 1,1% des "viandes" et de 0,2% des "huiles et graisses", précise la même source.

Pour sa part, l'indice des produits non alimentaires a progressé de 0,7% en juillet, suite à la hausse de 12,7% des prix des "restaurants et hôtels" et de 0,9% de ceux du "transport", malgré la baisse de 0,4% de l'indice des prix des "meubles et appareils électroménagers" et des "autres biens et services" (-0,1%).

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

## L'ANP affiche un chiffre d'affaires consolidé en légère baisse à fin juin



Le chiffre d'affaires consolidé de l'Agence nationale des ports (ANP) continue sur sa tendance baissière pour le deuxième trimestre consécutif.

Selon les chiffres publiés par l'agence, mardi 31 août, il s'est établi à 1,116 milliard de dirhams (MMDH) au terme du premier semestre 2021, accusant ainsi un léger recul de 0,4% par rapport à la même période de l'année 2020.

Les données recueillies par l'ANP font état, en revanche, d'une légère amélioration du chiffre d'affaires cumulé. Celui-ci s'est en effet élevé à 1,064 milliard de dirhams au sixième mois de l'année en cours, correspondant à une progression de 0,4% par rapport à la même période de l'année 2020.

Pour rappel, au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires cumulé de l'ANP s'était élevé à 539 millions de dirhams, accusant une légère baisse de 0,9% par rapport à la même période de l'année 2020.

Quant au chiffre d'affaires consolidé cumulé, il avait atteint 567 millions de dirhams à fin mars 2021, «en baisse de 2,2% par rapport à la même période de l'année 2020 et ce, malgré le contexte de pandémie de Covid-19 ayant impacté

notamment l'activité de la SGPTV».

Selon la même source, au seul titre du deuxième trimestre 2021, «des investissements effectués par l'ANP ont atteint un niveau de 249 millions de Dirhams, contre 306 millions de DH pour la même période de l'année 2020».

A titre de comparaison, au premier trimestre 2021, les investissements effectués par l'Agence avaient atteint un niveau de 121 millions de dirhams, en diminution par rapport aux investissements re-

latifs à la même période de l'année 2020 (211 millions de DH).

À noter que les investissements réalisés consolidés se sont chiffrés pour leur part à 384 millions de dirhams (MDH) à fin juin 2021, contre 584 MDH une année auparavant. Ils étaient de 123 millions de DH au premier trimestre dernier contre 214 millions de dirhams à la même période de l'année écoulée.

Autres données relevées dans son communiqué : l'endettement du Groupe s'est élevé à 6,79 MMDH au deuxième trimestre 2021 contre 5879 MMDH à la même période de l'année écoulée. Il avait atteint 6044 MMDH au premier trimestre 2021.

À propos de l'évolution de l'activité des ports gérés par l'ANP, au premier semestre 2021, il ressort que celle-ci a reculé de 2,1% par rapport à la même période de 2020 pour atteindre un niveau de 46,32 millions de tonnes.

Au titre du deuxième trimestre, «l'activité des ports gérés par l'ANP a atteint un niveau de 23,5 millions de tonnes, soit une diminution de 2% par rapport à la même période de l'année 2020, l'équivalent de près de 0,5 million de

tonnes, permettant ainsi de générer un chiffre d'affaires trimestriel de 525 millions de dirhams en hausse de 1,9% par rapport au 2ème trimestre 2020», a souligné l'agence.

Rappelons qu'au premier trimestre 2021, elle avait atteint un niveau de 22,8 millions de tonnes, soit une diminution de 2,3% par rapport à la même période de l'année 2020, l'équivalent de près de 0,5 millions de tonnes.

Enfin, au titre des faits marquants, on retiendra notamment l'obtention par la Capitainerie du port de Casablanca du renouvellement de sa certification ISO 9001 : V2015; la présentation en juin dernier des outputs 2020 de l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains (OCPM); l'organisation en mai dernier de la première édition de la journée des pétroliers au port de Mohammedia sur le thème «Le port pétrolier, quelle Résilience?»; la signature au cours du même mois de la convention-cadre de coopération et de partenariat entre l'ANP, la SGPTV et la société PORTNET en vue d'initier une collaboration et un échange d'expériences autour de leurs systèmes d'information respectifs.

Alain Bouithy



Les investissements se sont chiffrés à 384 millions de dirhams au premier semestre, contre 584 MDH une année auparavant

## Bourses arabes : La BVC signe l'une des meilleures performances au deuxième trimestre



La Bourse de Casablanca figure parmi les places boursières arabes ayant affiché une bonne mine au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, selon le Fonds monétaire arabe (FMA).

L'indice des cours boursiers de la cote casablancaise a enregistré la quatrième plus forte hausse, soit 5,51%, devancée par les Bourses d'Arabie Saoudite (+5,7%), d'Amman (+7,93%) et de Beyrouth (+11,66%), précise la FMA dans son récent rapport sur la performance des marchés boursiers arabes.

L'indice composite AMF-COM s'est hissé, globalement, de 5,5% au terme de T2-2021, reflétant le maintien de la tendance haussière des bourses arabes observée depuis fin 2020. Les indices boursiers ont profité de la bonne tenue des investissements étrangers et de la poursuite de l'amélioration des indices des places financières mondiales.

La capitalisation boursière des entreprises arabes cotées a enregistré une hausse trimestrielle de 4,49% à 3.555,6 milliards de dollars (Md\$), relève la FMA, précisant que la capitalisation boursière à Casablanca s'est améliorée de 5,7 Md\$. Le volume transactionnel au niveau de l'ensemble des marchés financiers arabes a atteint 240 Md\$ au T2-2021, ajoute le Rapport, faisant remarquer que 8 bourses arabes y compris celle de Casablanca ont connu une hausse des transactions.

# Partenariat pour le montage à Casablanca des aérostructures de l'aéronef PC-12

Les deux opérateurs de l'aéronautique Pilatus et Sabca ont signé récemment un contrat pour le montage complet à Casablanca des aérostructures de l'aéronef PC-12.

Ce contrat marque le début d'un nouveau partenariat à long terme entre Pilatus et Sabca et constitue "une étape importante qui tire parti de l'écosystème aérospatial au Maroc", indique un communiqué conjoint de Sabca et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et nu-

mérique.

Ce projet d'un investissement de plus de 180 millions de dirhams (17 millions d'euros) consiste en la construction d'une nouvelle usine de 16.000 m<sup>2</sup> qui abritera la ligne d'assemblage d'aérostructures du PC-12 au technopole de Nouaceur, fait savoir le communiqué, ajoutant que pour la mise à disposition des ressources qualifiées pour le programme PC 12, une collaboration étroite a été établie avec l'Institut des Métiers de l'Aéronautique.

Selon la même source, le contrat prévoit l'assemblage du fuselage, ailes et commandes de vol y compris l'installation électrique du câblage. Sabca livrera ces principaux composants d'avion à la chaîne d'assemblage finale en Suisse où ils seront intégrés aux autres systèmes de l'avion, moteur et intérieur de la cabine de l'avion.

Le premier fuselage ailes assemblé dans la nouvelle unité industrielle de Sabca à Casablanca sera prêt à être livré à la ligne d'assemblage finale à Stans, en Suisse, d'ici la fin de 2022, note la même source. "Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés par Pilatus pour ce projet aussi important", a déclaré, Thibault Jongen, PDG de Sabca, cité par le communiqué, précisant que cette action, résultat "d'un excellent travail" d'équipe, marque le début de la collaboration entre Pilate et Sabca.



"Notre sélection parmi plusieurs sociétés internationales par Pilatus atteste de notre expertise et de la compétitivité de la région", a-t-il dit, ajoutant que "Sabca est fière d'offrir un large éventail d'expertises dans les aérostructures métalliques et composites, la fabrication et l'assemblage, la conception d'équipement d'actionnement pour le secteur de l'aviation générale ainsi que les capacités de classe mondiale dans le domaine de MRO". Le PC-12, le seul avion qui atterrit sur une piste non préparée, est suffisamment polyvalent pour

effectuer différentes missions allant du transport exécutif, fret, ambulance aérienne aux missions aériennes ou gouvernementales. Depuis son premier vol en 1994, l'avion est un best-seller dans sa catégorie et à ce jour, plus de 1.800 exemplaires ont été livrés.

S'appuyant sur un bilan de sécurité exceptionnel de plus de huit millions d'heures de vol et le support client de Pilatus, à la pointe de l'industrie, le modèle PC-12 NGX avec sa dernière technologie de moteur et d'avionique en fait le turbopropulseur monomoteur le plus

avancé jamais conçu, souligne le communiqué.

Le Groupe Sabca exerce ses activités à partir des trois régions belges (la région de Bruxelles-Capitale, Charleroi en Wallonie, et Lummen en Flandre), ainsi que de Casablanca.

Aujourd'hui, Sabca bénéficie d'une large palette d'expertise, accumulée au cours de ses 100 ans d'expérience dans la conception, la fabrication, la maintenance et la mise à niveau d'éléments volumineux et complexes pour les avions et les lanceurs spatiaux.

**Pilatus et Sabca Maroc prévoient la construction d'une nouvelle usine de 16.000 m<sup>2</sup>**

## Le port d'Agadir enregistre une hausse de 18,2% du trafic en 2020



Le port d'Agadir a enregistré une hausse de 18,2% en termes de trafic portuaire en 2020, (6 millions de tonnes en 2020 contre 5,1 millions en 2019).

Selon le rapport de la performance portuaire au titre de 2020, cette variante est la résultante de l'augmentation des importations (+13,9%), des exportations (+ 24,4%) et du cabotage (16,7%).

La progression du trafic global de ce port est attribuable au fort rebond de 62,3% du trafic du clinker, avec un volume de 1.137.023 tonnes en 2020, rapporte la MAP.

De même, cette hausse est la résul-

tante d'une évolution positive des importations des céréales (+36,8%) et des aliments de bétail (+9,1%), dont les volumes ont atteint respectivement 945.523 tonnes et 311.308 tonnes, ainsi qu'une forte hausse de 86,9% des importations du charbon, soit environ 180.527 tonnes.

L'augmentation est due, également, à une hausse de 5,4% du trafic global des conteneurs, en s'établissant à un volume d'environ 1,85 million de tonnes. Le trafic des agrumes et primeurs a, par contre, connu une baisse de 4,3%, avec un volume d'environ 64.192 tonnes.

La répartition du trafic par mode

de conditionnement fait ressortir une prédominance du trafic en vrac (64,2%) avec un volume global de 3,9 millions de tonnes, dont 2,8 MT des vracs solides et 1,1 MT des vracs liquides. Par ailleurs, le volume des marchandises générales a enregistré une valeur moyenne de 2,1 millions de tonnes.

Au terme de l'année 2020, le port d'Agadir a enregistré l'arrivée de 19.952 croisiéristes, après 79.600 croisiéristes en 2019.

Le nombre des navires réparés au port d'Agadir a enregistré une hausse de 22%, en se chiffrant à 739 navires réparés au terme de l'année 2020.

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

## Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة تامازيغت، على الأوقات الآتية :



السبت 04/09/2021  
على الساعة 19h30

ضيف النشرة

الجمعة 03/09/2021  
على الساعة 19h30



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **ميدى 1**، على الأوقات الآتية :



الأحد 05/09/2021  
على الساعة 23h30



الجمعة 03/09/2021  
على الساعة 20h30

ضيف النشرة

الخميس 02/09/2021  
على الساعة 20h00



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على القناة الثانية، على الأوقات الآتية :



الأحد 07/09/2021  
على الساعة 21h15



الخميس 02/09/2021  
على الساعة 12h45

ضيف النشرة

الأحد 07/09/2021  
على الساعة 21h15



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **الأولى**، على الأوقات الآتية :



الاثنين 06/09/2021  
على الساعة 23h00

ضيف النشرة

الربيعاء 01/09/2021  
على الساعة 13h00



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

## La participation aux élections, une contribution citoyenne à la consécration des droits humains

La participation aux élections est une contribution citoyenne à la consécration des droits de l'Homme, a affirmé le vice-doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Souissi, Abdelaziz Karaki.

La participation au vote est un exercice effectif de la citoyenneté, a souligné M. Karaki dans un article publié à l'occasion des échéances électorales du 8 septembre, notant qu'il ne s'agit pas de se rendre aux urnes et de mettre un papier dans une boîte afin de se débarrasser d'un fardeau que certains croient inutile.

Il s'agit plutôt d'une opportunité qui permet à l'individu de ressentir la liberté politique et de l'exercer en tant qu'un droit de l'Homme, à la lumière duquel l'exercice de la chose publique sera déterminé pour une période définie, a-t-il ajouté.

"La liberté politique n'est pas le fait de se libérer de quelque chose, mais plutôt se libérer pour faire quelque chose", a-t-il estimé, passant en revue un nombre d'articles de la Constitution du Royaume et des traités internationaux qui ont consacré le droit de vote.

A cet égard, l'article 2 de la Constitution dispose que "la souveraineté appartient à la Nation qui l'exerce directement, par voie de référendum, et indirectement par l'intermédiaire de ses représentants. La Nation choisit ses représentants au sein des institutions élues par voie de suffrages libres, sincères et réguliers", a précisé l'universitaire.

La participation au vote est un moment durant lequel les personnes qui ont gagné la confiance du citoyen pour prendre des décisions en son nom doivent présenter le bilan, a-t-il souligné.

C'est un moment décisif pour le citoyen qui devra soit prolonger le mandat de ces élus ou leur retirer ce pouvoir qui leur a été conféré par les

élections, a-t-il enchaîné.

En s'abstenant de participer, le citoyen renonce à l'exercice d'un droit fondamental dont le non-usage pourrait impacter négativement non seulement l'individu mais également la société, a-t-il déploré.

"Les résultats des élections sont adoptés même si c'est une catégorie restreinte qui a exprimé sa volonté. Si les corrompus arrivent au pouvoir, ce ne sont pas ceux qui ont voté pour eux qui devraient être blâmés, mais plutôt ceux qui se sont abstenus de voter, car ce sont eux qui ont octroyé la position de leader à quelqu'un qui ne la mérite pas", selon M. Karaki.

La liberté exige également que ceux qui ne souhaitent pas y participer sont également libres d'exercer leurs choix, a-t-il jugé, relevant que

"les droits auxquels nous sommes parvenus aujourd'hui sont le résultat de sacrifices consentis par des générations pour que les gens votent équitablement".

"En effet, le temps qui nous sépare des moments historiques où les peuples réclamaient le droit de vote et l'équité de vote n'est pas si lointain. Est-il concevable que les citoyens abandonnent ce droit?", s'est-il interrogé.

Il a, par ailleurs, souligné que de nombreuses expériences démocratiques de l'ère moderne ont confirmé que l'abstention de vote ne sert que certains courants qui exploitent la réticence à la participation au vote, faisant ainsi le détournement du droit non activé de la majorité par une minorité à laquelle les urnes confèrent

une place privilégiée au niveau de l'exercice du pouvoir, non pas sur la base de son nombre, mais sur la base de son attachement à l'exercice de son droit de vote.

La minorité devient ainsi capable de publier des textes juridiques qui peuvent priver la majorité de nombreux droits, voire même consacrer par son accès au pouvoir législatif une sorte de supériorité permanente à travers les lois, a-t-il regretté.

L'universitaire a estimé, à cet égard, que "l'importance de participer aux élections n'est pas un luxe, mais incite plutôt à changer les positions politiques de l'individu qui doit cesser de se considérer comme une victime et prendre en main la capacité de changer".



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Union socialiste des forces populaires

## Commission du programme électoral

# Volet social

Réforme de l'administration et renforcement de la gouvernance publique

Au cours de ces dernières années, la réforme de l'administration a occupé une place importante dans les programmes nationaux structurants et au sein du projet sociétal moderne et constitue désormais une introduction principale à la réforme de l'Etat à travers le renforcement de ses institutions et la symbiose de ses fonctions en vue de promouvoir ses services. S'est alors accrue cette réforme avec la préparation du nouveau modèle de développement car il est devenu indéniable que l'administration, en dépit de toutes les tentatives précédentes de réforme, constitue l'un des obstacles qui entravent le décollage du développement global malgré les progrès réalisés par notre pays en matière d'édification institutionnelle et de compétitivité économique. Par ailleurs, les divers diagnostics ont révéélé que le rythme de l'administration est devenu incapable d'assimiler les mutations accélérées de la société et les attentes croissantes du citoyen du fait des multiples dysfonctionnements structurels et fonctionnels de l'administration, caractérisée par un grand déficit en matière d'innovation et de compétences et un blocage manifeste quant à la gestion et la gouvernance, ce qui a eu des répercussions négatives sur son action bien en deçà des attentes aussi bien vis-à-vis du citoyen qu'à l'envers de l'entreprise.

Aussi, la réforme de l'administration est-elle devenue l'une des priorités soulignées dans les rapports de plusieurs instances nationales et internationales. L'Etat, lui-même en a fait un choix stratégique inévitable quant à l'adoption de politiques publiques efficaces. De même que les diverses contraintes et les nécessités du développement exigent l'instauration d'un service public rigoureux au profit du citoyen et de l'investissement et pour le développement de l'exercice public sur la base d'une bonne gouvernance et une prestation effective qui consacre la concrétisation de la justice sociale et territoriale et le respect des conditions de la dignité humaine. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative au cours du mandat gouvernemental ac-

tuel, d'adopter un plan national de réforme de l'administration selon une approche intégrée participative qui établit une nouvelle culture de l'usage du service général et qui permet l'instauration de nouveaux mécanismes de la gestion publique. Ce plan s'est focalisé autour de la remise en question des structures des administrations publiques afin de leur permettre de soutenir le développement politique et économique et renforcer la croissance globale, de même qu'il a accordé un intérêt particulier à la généralisation et la diversification des services à même de réaliser l'intégration sociale et outiller l'administration en lui fournissant les mécanismes et instruments législatifs, réglementaires et gestionnaires nécessaires. C'est ainsi que le plan de la réforme avait pour ultimes objectifs de réaliser des mutations structurelles de l'administration et la fonction publique aux niveaux réglementaires, gestionnaires, moralisateurs et numériques à travers les piliers principaux : la législation, la communication, l'évaluation et l'innovation.

Parallèlement à ce plan, la réforme de la fonction publique s'est fondée sur la lettre Royale adressée au colloque national de la fonction publique supérieure, organisé à Skhirat le 27 février 2018 qui contenait des orientations essentielles de mise en œuvre de mesures substantielles basées sur les dispositions constitutionnelles, notamment en ce qui concerne le service public, l'accessibilité des citoyens aux services de bonne qualité, l'amélioration de l'action de l'administration publique par le renforcement de la bonne gouvernance, la rédemption des comptes quant à la responsabilité, l'application des principes d'équité territoriale et l'observation de la neutralité, la transparence et l'intégrité.

L'USFP, en mettant en exergue la démarche effectuée, adhère entièrement à l'orientation réformatrice visant la révision globale et moderne du dispositif de l'administration et affirme sa détermination à poursuivre l'activation du plan national et le processus de développement de ses programmes et ses

mécanismes en symbiose avec les mutations en cours, particulièrement la nouvelle réalité résultant de la pandémie du Covid-19 avec ce que cela nécessite quant à la modernisation des systèmes et moyens d'action (dont le travail distanciel) et l'accélération des opérations du numérique.

Là-dessus, le parti veillera à effectuer tout ce qui est nécessaire pour la promotion de l'administration : modernisation des structures, développement des fonctions, consolidation des ressources humaines et financières, moralisation du service public, généralisation et diversification des services publics et consécration des principes de proximité et de gouvernance.

### De grandes disparités et de nombreux obstacles :

- L'administration publique dispose d'un capital humain très important totalisant 568.449 fonctionnaires (2020), ce qui constitue 15,8% de la population et cela équivaut à près de 16 fonctionnaires civils pour toutes les mille personnes et 46 fonctionnaires civils/1000 personnes de la population active.

- On estime que la masse salariale des fonctionnaires publics est très élevée comparativement à ce que permettent les potentialités de l'Etat en termes de ressources financières, la masse salariale des fonctionnaires du secteur public ayant constitué, au cours de l'année 2020, plus de 37% du total des dépenses spéciales du budget général.

- Les dépenses pour les fonctionnaires ont connu une hausse de 3% passant de 135.933.004.000 dirhams en l'an 2020 à près de 139.863.458.000 dirhams (y compris 18.609.325.000 dirhams comme participations de l'Etat aux systèmes de prévoyance sociale et de retraite) pour l'exercice de l'an 2021.

- Concentration d'environ 78% des dépenses pour les fonctionnaires dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat,

Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi, Souss-Massa et concentration de 23% de ces dépenses dans la région de Rabat-Salé-Kénitra du fait de l'implantation de la quasi-totalité des secteurs ministériels dans la ville de Rabat.

- La distribution des fonctionnaires à travers les différents départements ministériels connaît de grandes disparités, 90% se concentrant au sein de six grands secteurs gouvernementaux : l'Education nationale, l'Intérieur, la Santé, la justice, l'économie et les finances, la réforme de l'administration, direction des prisons.

- En dépit de l'amélioration manifeste enregistrée par le Maroc quant au climat des affaires, s'étant positionné au 53e rang mondial selon la classification de l'indice mondial de la pratique des affaires, l'administration demeure marquée par plusieurs dysfonctionnements constituant un obstacle qui entrave le renforcement de l'investissement.

### Une réforme ambitieuse face à un avenir coriace

- Lenteur de l'activation du plan national de la réforme de l'administration, notamment en ce qui concerne les axes liés à la bonne gouvernance, la régionalisation avancée, la gestion des ressources humaines, le blocage de nombre de programmes et de projets gouvernementaux destinés à l'habilitation de l'action administrative et la lutte contre la corruption.

- Soumission des directions administratives aux contraintes de la gestion quotidienne en l'absence d'une vision stratégique de l'habilitation administrative et grande insuffisance en matière de gestion participative qui favorise la mobilisation de toutes les potentialités et compétences administratives, notamment les partenaires sociaux et professionnels.

- Recrudescence des disparités

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



flagrantes quant aux salaires en vigueur dans la fonction publique et incapacité de prendre des mesures effectives d'instauration d'un nouveau système des salaires, incitatif, équitable et transparent, en sus de la persistance de la multiplicité des statuts spéciaux et de l'indifférence vis-à-vis de larges catégories de fonctionnaires.

- Prédominance du facteur indemnités sur la structure générale du système des salaires adopté actuellement dans la fonction publique, et ce par rapport au salaire de base référentiel dont les indices sont limités et incohérents.

- Inexistence d'une justice administrative traduite par la persistance de l'approche à portée catégorielle en matière de salaires et qui conduit à creuser les disparités entre les groupes de fonctionnaires et à l'adresse de toute homogénéité des statuts des fonctions.

- Persistance des formes de corruption, de clientélisme et de dilapidation de l'argent public de nombreuses fractions du service public, ce qui porte profondément atteinte au principe de la gratuité et affecte la confiance du citoyen et la crédibilité de l'administration.

- Absence d'équilibre entre les administrations et les services publics, tant en matière d'une distribution des ressources humaines non équitable que concernant les allocations financières inégales, ce qui dégage des secteurs administra-

tifs clairement privilégiés contre d'autres marginalisés.

- Absence de justice territoriale en matière de prestations administratives du fait des disparités entre les régions d'une part et entre le monde urbain et le monde rural qui manque atrocement de ressources humaines, financières et techniques, d'autre part.

- Recours à des pratiques contraires à la transparence et l'égalité des chances à cause de manœuvres et détournement des procédures juridiques en vigueur quant aux nominations aux hautes fonctions dictées par des buts personnels et des intérêts politiques.

- Absence de plans effectifs d'habilitation des ressources humaines et développement des compétences administratives et de perfectionnement des méthodes de gestion administrative, ce qui en a résulté une faiblesse notable des programmes de formation continue des cadres administratifs et des autres catégories de fonctionnaires.

- Inexistence de stratégies de communication axées sur le système administratif et ses politiques publiques, ce qui a généré une insuffisance alarmante quant à l'information relative aux dispositions administratives et l'inaccessibilité aux enseignements administratifs et la modicité de la communication avec les différentes catégories de fonctionnaires.

- Faiblesse de la gouvernance

administrative et déficience du contrôle dans les domaines publics du fait de la défaillance des opérations d'inspection administrative et de la non activation des mécanismes juridiques et administratifs ayant trait à la comptabilité, à la rédemption des comptes et à l'évaluation de la rentabilité.

- Du fait de la hausse du nombre de cas d'administrations se refusant d'exécuter des jugements judiciaires portant ainsi préjudice à des institutions administratives publiques donne le mauvais exemple de non respect des décisions de justice.

## **Une grande détermination pour une administration efficiente**

- Elaboration d'un plan législatif minutieux d'émission et de révision des textes juridiques opportuns ayant trait à la modernisation du système de la fonction publique, à la promotion des prestations publiques, la numérisation de l'administration, la consécration de l'intégrité et la transparence et au renforcement de la bonne gouvernance.

- Activation des dispositions de la charte nationale de déconcentration administrative avec des délais bien définis et accélération d'émission et de généralisation des programmes directifs de la déconcentration administrative. Cela apportera un soutien inestimable à l'établissement d'une adminis-

tration efficiente avec les spécialités nécessaires et les moyens humains et matériels convenables aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

- Activation optimale du cadre organisationnel définissant les règles d'organisation des secteurs ministériels et renforcement de ses mécanismes en vue d'une meilleure élaboration et une gestion plus efficiente, particulièrement dans les domaines prioritaires sociaux et d'investissement.

- Assurer une assistance continue au service public et l'excellence des prestations publiques en tenant compte de la portée régionale et de l'adoption de la déconcentration administrative, la compétence et l'efficacité dans la gestion des ressources humaines.

- Perfectionnement et généralisation du programme national d'amélioration de l'accueil relatif quant aux locaux de réception conformément aux principes généraux de la charte du bon accueil, et ce en vue de mettre à la disposition du citoyen et de l'entreprise des services publics accessibles.

- Remise en question de la multiplicité des statuts spéciaux des fonctionnaires publics et révision du système actuel des salariés dans le but de réduire les disparités entre les bas et les hauts salaires et de motiver les fonctionnaires dans le sens de rehausser la qualité de leurs prestations administratives.

# Le Maroc d'abord

## Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

### 9- Consolidation de la gouvernance de l'administration publique

- Activation des dispositions de la charte des services publics afin de concrétiser l'engagement aux règles de la bonne gouvernance, la préservation des droits du citoyen et de l'entreprise et offre de services publics fondés sur les principes de transparence, justice et équité.

- Nécessité de s'appuyer sur la régionalisation avancée pour bien asseoir la gouvernance territoriale et la proximité des services publics et des centres de décisions vis-à-vis du citoyen à travers une adhésion collective, notamment celle de l'administration publique, centrale et locale.

- Consolidation des mécanismes destinés au renforcement de la gouvernance administrative et à garantir l'efficacité du contrôle financier tout en veillant à consacrer la culture de l'évaluation régulière et la gestion focalisée sur les résultats et la rédemption des comptes.

- Prise en compte des principes de la nouvelle gouvernance publique et élaboration de conceptions avancées quant à la gestion publique efficiente qui doit s'imprégner de la culture du fait contractuel basé sur l'engagement à la réalisation des objectifs et le référentiel des résultats et de la rentabilité. Là-dessus, il faut constamment prendre en considération la logique du service public fondé sur les principes de l'intérêt général, l'intégrité, la justice territoriale et la cohésion sociale.

- Nécessité de préparer de nouvelles générations de directions administratives au sein des différents départements et services publics par le biais de la mobilisation des compétences issues de hautes formations, imprégnées du sens de la responsabilité, des qualités d'écoute, de communication cohérente, de l'esprit de projection stratégique et de la capacité de gérer les projets. Tout cela doit figurer parmi les critères centraux des procédures de nomination aux hauts postes de responsabilité.

- Remise en question des structures et missions de la fonction publique supérieure et moyenne et renforcement de ses ressources humaines tout en observant les critères de mérite, de compétence, de professionnalisme et de respect de la logique contractuelle et du lien entre la responsabilité et la rédemption des comptes.

- Réforme du système d'accès aux fonctions publiques par la remise en question des procédés de recrutement et par la quête des



meilleures voies de mobilisation des compétences à même d'inclure la portée professionnelle.

- Création d'un observatoire du service public en vue de contrôler et suivre les indices relatifs à l'action de l'administration publique visant à corriger les prestations publiques et à prendre les mesures rectificatives qui s'imposent quant aux besoins des administrés.

- Mise en place d'un programme d'amélioration des services administratifs dans le but de faciliter l'accès des administrés et de perfectionnement du climat des affaires. Mettre l'accent, à ce propos, sur les prestations qui peuvent avoir un impact positif direct sur le citoyen et l'entreprise.

- Instauration d'un système de mesure de l'action publique par l'adoption d'un baromètre de mesure de la qualité des prestations publiques d'une manière régulière afin de prendre connaissance du degré de satisfaction de l'administré et création, là-dessus, d'un observatoire national de l'administration publique qui sera en charge de l'évaluation de l'efficacité de la gouvernance administrative et l'excellence du service général.

- Nécessité de révision de la gouvernance du système de la réforme administrative à travers le renforcement des attributions du secteur ministériel en charge de l'administration et de la fonction publique dans le but de consacrer son rôle vertical et d'assurer la

convergence des réformes sectorielles.

### 10- Habilitation des ressources humaines

- Adoption d'un plan intégral, rigoureux pour la promotion des ressources humaines à travers l'amélioration des conditions de travail et d'exercice et la généralisation des incitations financières, le renforcement des programmes de formation et la consolidation de la protection et l'assistance sociales.

- Modernisation des instruments de gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique en renforçant les capacités des fonctionnaires, en aiguisant leurs performances et en attirant les compétences à même de contribuer à la promotion de l'action publique.

- Ouverture des pistes nécessaires de réforme pour inaugurer le processus progressif du passage du modèle de la fonction publique basée sur la gestion des trajectoires à un nouveau modèle fondé sur la gestion des compétences, un modèle administratif efficient adapté au nouveau modèle de développement voulu et pouvant répondre aux exigences de la période actuelle et de celle à venir.

- Nécessité d'engagement des fonctionnaires du service public à observer les paramètres d'excellence, de transparence, de responsabilité et de rédemption des comptes afin d'assurer la proximité à l'égard des citoyens et l'écoute de leurs doléances ainsi que la satisfaction de

leurs besoins légitimes.

- Perfectionnement du système d'évaluation des prestations du fonctionnaire à travers l'élaboration de mécanismes juridiques et gestionnaires qui puissent favoriser l'enracinement des facteurs de mérite, de compétence et de rentabilité dans les processus professionnels en liaison avec la bonne qualité du service public.

- Accorder l'intérêt nécessaire à la formation continue en mettant en œuvre une politique cohérente et un programme homogène de formation continue au niveau de l'ensemble des administrations publiques, intégré dans les opérations d'évaluation et la grille de critères dans la promotion au cours du processus professionnel.

- Activation de la mobilité des cadres interministériels permettant le rééquilibrage nécessaire entre les secteurs ministériels quant au niveau de leurs capacités d'encadrement et d'orientation tout un adoptant un système souple d'instauration de ponts entre les différents secteurs et domaines publics.

- Instauration de mécanismes audacieux destinés à consacrer l'égalité des deux sexes dans la fonction publique afin de bien ancrer l'approche du genre social en renforçant l'accès des femmes à la fonction publique supérieure par l'adoption de mesures incitatives aspirant à réaliser la parité et l'observation du principe du mérite et de la compétence.



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



## 11- Mutation numérique rapide pour asseoir les services à distance

- Intensification du recours aux technologies modernes au sein des différentes administrations et autres établissements publics en plus de mettre fin au chevauchement et à la redondance entre les procédures traditionnelles et celles numériques en fixant de courts délais pour le passage à la numérisation totale.

- Développement du plan d'orientation du changement numérique de l'administration publique à travers la consolidation des infrastructures numérique en fournissant les effectifs suffisants en ressources humaines, habilités et capables de produire, gérer et suivre les différents services numériques.

- Amélioration du fonctionnement de la plateforme gouvernementale de la complémentarité (Gateway) et simplification de l'accès partagé aux données du fichier de la carte d'identité nationale et des deux fichiers judiciaire et commercial dans le but de permettre aux citoyens de bénéficier de plus grand nombre de services publics.

- Rehaussement de la qualité du système des doléances (portail national unifié) pour le renforcement de la confiance du citoyen quant à l'administration numérique et consolidation des canaux d'interférence rapide entre le citoyen et l'ad-

ministration à travers le traitement des doléances réceptionnées à l'intérieur de délais très courts.

- Développement du système informatique commun de la gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques (SIR-AP) afin d'assurer un meilleur échange des informations entre les différents services administratifs et d'accorder à l'acteur administratif la possibilité de prendre les décisions opportunes dans le domaine des politiques relatives aux ressources humaines.

## 12- La transparence et la communication, deux mécanismes nécessaires pour une administration ouverte :

- Changement des mentalités et lutte contre les comportements et pratiques condamnables (corruption, abus de pouvoir, absence de discipline dans l'exercice des fonctions...) qui pénalisent l'administration et le fonctionnaire, et ce pour le renforcement de l'efficacité de l'administration et le rehaussement du niveau de confiance chez le citoyen.

- Revalorisation du système des principes à l'intérieur du service public, tous niveaux confondus de l'administration en mettant à l'avant le patriotisme, l'honneur de servir le citoyen, le sérieux, l'excellence l'intégrité et l'adhésion à toute action au service de l'intérêt général. Là-dessus, il faut persév-

rer dans la lutte contre les pratiques négatives telles que les absences injustifiées, la procrastination et la lenteur exagérée quant au traitement des dossiers des citoyens et investisseurs.

- Instauration d'instruments d'enracinement du dispositif de l'intégrité et de l'amélioration de la qualité des prestations publiques, particulièrement le soutien à la déontologie dans la fonction publique à travers l'émission d'une codification des valeurs, de l'éthique et du comportement professionnel, concernant les fonctionnaires publics.

- Célérité de la mise en place des instruments nécessaires à l'application des dispositions de la loi de disposer des données dans le but d'ancrer les principes de transparence dans la gestion publique et de préservation du droit du citoyen de recourir aux données conformément aux dispositions constitutionnelles.

- Renforcement du plan national du gouvernement ouvert en consolidant les mécanismes démocratiques participatifs fondés sur l'association du citoyen à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, et ce dans le cadre de l'adhésion du Maroc à l'initiative de partenariat pour un gouvernement ouvert.

- Durcissement des mesures destinées aux secteurs ministériels et établissements publics visant à les pousser à observer le respect total

dont est redevable l'administration à l'égard de la loi et de la justice en exécutant les décisions de justice émises à son encontre.

- Mise en place d'instruments de diffusion de la culture administrative démocratique fondée sur les principes du dialogue et la concertation entre les différents intervenants (administration, fonctionnaire, citoyen, partenaires économiques et sociaux...) et l'association du fonctionnaire pour donner son avis sur les projets et programmes sectoriels et contribuer effectivement à la confection de la décision publique.

- Prise des mesures destinées à garantir la transparence nécessaire et au rehaussement du sens de la communication avec les citoyens dans les centres des services publics (santé, justice, transports, fiscalité, douanes, police...).

- Adoption d'un plan gouvernemental obligeant quant aux différents secteurs publics en vue d'assurer l'habilitation de la communication institutionnelle publique et permettre aux administrations publiques de disposer de structures spécialisées et de compétences professionnelles à même de soutenir les programmes sectoriels quant à la réforme de l'administration tout en ancrant un système de communication efficace capable de contribuer à l'ouverture de l'administration sur la société et le citoyen.

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

## L'USFP en campagne

*Les militants ittihadis en ordre de bataille derrière Driss Lachguar à Rabat-Salé*

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a donné, mardi le coup d'envoi de la campagne du parti à Hay Yaakoub El Mansour à Rabat et ce, conformément aux mesures de précaution d'usage en ces temps de crise sanitaire due à la Covid-19.

Du côté de la ville de Salé, Driss Lachguar a participé à la campagne du parti, marquée par l'adhésion des jeunes et des militants, et ce en toute responsabilité pour Un Maroc social-démocrate.



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

*Une campagne clean et dans le respect des mesures de précaution en vigueur à Dakhla-Oued Ed-Dahab*

L'USFP a entamé la campagne aux élections du 8 septembre dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab sous le slogan « Le Maroc d'abord, une nouvelle alternance à horizon social-démocrate ».

Cette campagne est menée par des jeunes animés par la vive volonté et le ferme espoir de changement pour un lendemain meilleur.

Tout en respectant les mesures de précaution, les candidats usfpéistes aux côtés des militants de la Chabiba ittihadia, ont tâché d'expliquer le programme électoral du parti aux électeurs de la région.



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Editorial

## La social-démocratie *Ici et maintenant*

*Pourquoi utilisons-nous dans notre slogan électoral l'horizon socio-démocrate ?*

N'aurait-il pas mieux valu, avec l'ambiance carnavalesque régnante de ce marketing électoral, de concevoir un slogan titillant les sentiments et ressassant quelques expressions affectées évoquant transparence ou crédibilité et autres slogans creux qui ne renseignent point sur un référentiel clair ni ne résument un projet ou renforcent un programme.

D'aucuns avanceraient que l'USFP aurait eu tort en citant un horizon de social-démocratie à une époque de fin des idéologies et des grandes convictions.

Nous répondons en toute clarté que le fait d'avancer la mort des idéologies est en soi une idéologie mais dans un sens négatif, signifiant plutôt de la tromperie pour ouvrir le champ aux idéologies de sauvagerie, de terrorisme et de chaos.

Plus nous suivons les informations concernant le monde, plus nous nous laissons convaincre que, malheureusement, celui-ci court à sa perte poussé à cela, d'une part, par la voracité d'un néolibéralisme sauvage mû par une féroce volonté d'annihiler les principaux rôles de l'Etat et ses engagements envers la société et, d'autre part, par un extrémisme aveugle auquel servent de porte-drapeau les différents fondamentalismes qu'ils soient religieux, ethniques ou chauvinistes.

Ce sont là les aspects d'une droite du chaos, une droite néolibérale qui sert les intérêts de sociétés intercontinentales au détriment de la souveraineté nationale, ou celle fondamentaliste qui ravive les penchants vers l'exclusion, le racisme et la haine.

Cela voudrait-il, pour autant, que nous appelons à un retour à une espèce d'orthodoxie socialiste ? Ce serait, en quelque sorte, un genre de salafisme dans un monde en pleine mutation et qui nous oblige à nous

approprier des alternatives puisant dans l'espoir d'aller de l'avant, tout en étant réalistes et concrétisables. C'est bien une analyse concrète d'un réel tout aussi concret qui nous conduit à proposer la social-démocratie.

Nous sommes persuadés que les politiques dont Sa Majesté le Roi a posé les jalons ces dernières années, et que nous voulons voir se développer, à l'instar du registre social unifié, du programme Tayssir, des indemnités concernant les veuves ayant à charge des enfants scolarisés (et que nous proposons par ailleurs de les voir s'étendre à toutes les veuves en situation de vulnérabilité), de l'élargissement de la couverture sociale et de la création de fonds sociaux permanents ou à titre exceptionnel selon les contextes du moment, comme c'est le cas pour le Fonds spécial dédié à la lutte contre les effets du Covid-19, constituent un jalon de l'horizon social-démocrate.

Une démocratie qui considère que le parachèvement du processus démocratique de l'Etat et de la société à travers, d'une part, le redressement de toutes les pratiques qui portent atteinte à la démocratie représentative et l'accomplissement des chantiers de l'édification d'une économie compétitive non empreinte de rente, d'autre part.

Ce sont là des luttes qui restent toujours d'actualité.

Il n'en reste pas moins que la démocratie représentative ne peut donner entièrement ses fruits si elle n'est pas renforcée par une démocratie participative. D'où l'appel à l'élargissement du champ d'intervention des dynamiques sociétales. Et en particulier celles émanant des quartiers, douars, société civile et réseaux de l'action sociale.

Par ailleurs, l'édification d'une économie forte, émergente et productrice de richesse et dont les aspects, grâce à Dieu, commencent à se faire remarquer dans notre pays, ne doit pas se faire au détriment de la justice sociale et spatiale.

Nous appelons à l'encouragement de la compétitivité mais, au même titre, nous défendons l'intervention de

l'Etat dans l'économie. Nous n'entendons pas par là un retour à une politique de nationalisation. Mais plutôt que l'intervention de l'Etat passe par la législation qui, bien évidemment, relève de la responsabilité de l'institution législative, ainsi que par des mécanismes de régulation, de contrôle et de reddition des comptes, et ce non seulement pour la protection de la concurrence, mais aussi et surtout pour la préservation des équilibres sociaux et spatiaux.

La pandémie de Covid-19 a démontré la grande importance d'un Etat fort capable d'intervenir lors des grandes crises pour protéger les catégories sociales vulnérables. Elle a aussi mis à nu certaines lacunes dans les secteurs sociaux essentiels tels la santé, l'enseignement et l'emploi. Ce qui revient à dire que la pandémie a démontré simplement notre besoin à une démocratie sociale.

La régularité des échéances électORALES démontre que la démocratie représentative a commencé à prendre racine dans notre pays et est devenue de ce fait un jalon du choix démocratique consacré constitutionnellement en dépit de toutes les failles liées à l'usage illicite de l'argent ou à l'exploitation de la religion.

Le nombre des grandes, moyennes ou petites entreprises qui va augmentant et la mise en place des mécanismes institutionnels dédiés au contrôle de la concurrence constituent également une preuve d'une évolution qualitative et quantitative de l'économie nationale qui s'oriente vers l'intégration dans l'économie mondiale avec ses contraintes et ses difficultés.

Toutefois, bien avant nous, des expériences mondiales de démocratie représentative et d'économie libérale ont abouti à ce que les institutions représentatives deviennent des otages des grands groupes de pression (Lobbies) économiques. Cela a ainsi affaibli les rôles sociaux de l'Etat et a transformé tous les services sociaux en marchandises et cet état de fait n'a pas seulement, affecté les intérêts des catégories à faible revenu mais a entravé là-dessus le développement

d'une classe moyenne menacée d'éfritement.

Aujourd'hui, chez nous, avec la crise que connaît l'école publique, la difficulté d'accès aux établissements hospitaliers du secteur public et le chômage qui touche les lauréats des universités (particulièrement celles à polarisation ouverte), les charges sociales des familles se sont démultipliées les plaçant sous le joug des organismes de crédit et entraînant un recul manifeste de l'épargne. Et cela nécessite l'intervention de l'Etat afin de reprendre la maîtrise du dynamisme social à travers l'extension des budgets des secteurs sociaux, en l'occurrence le rehaussement du taux de croissance, sachant que cela est tributaire de politiques économiques incitant les secteurs industriels, agricoles et d'exportation et valorisant le capital immatériel et humain, qui mettent la production de la richesse au service des équilibres sociaux.

Plus concrètement, nous appelons à l'intervention de l'Etat dans l'économie, intervention qui ne signifie pas la prédominance de la nationalisation et l'asphyxie des entreprises mais qui soit au contraire focalisée sur le soutien des entreprises pour leur maintien loin de la rente et le monopole. Ainsi, l'intervention de l'Etat se fera dans l'intérêt de l'investissement et des investisseurs, d'une part et pour le droit de toutes les couches sociales à bénéficier des richesses, et à leur développement et leur progression d'une autre.

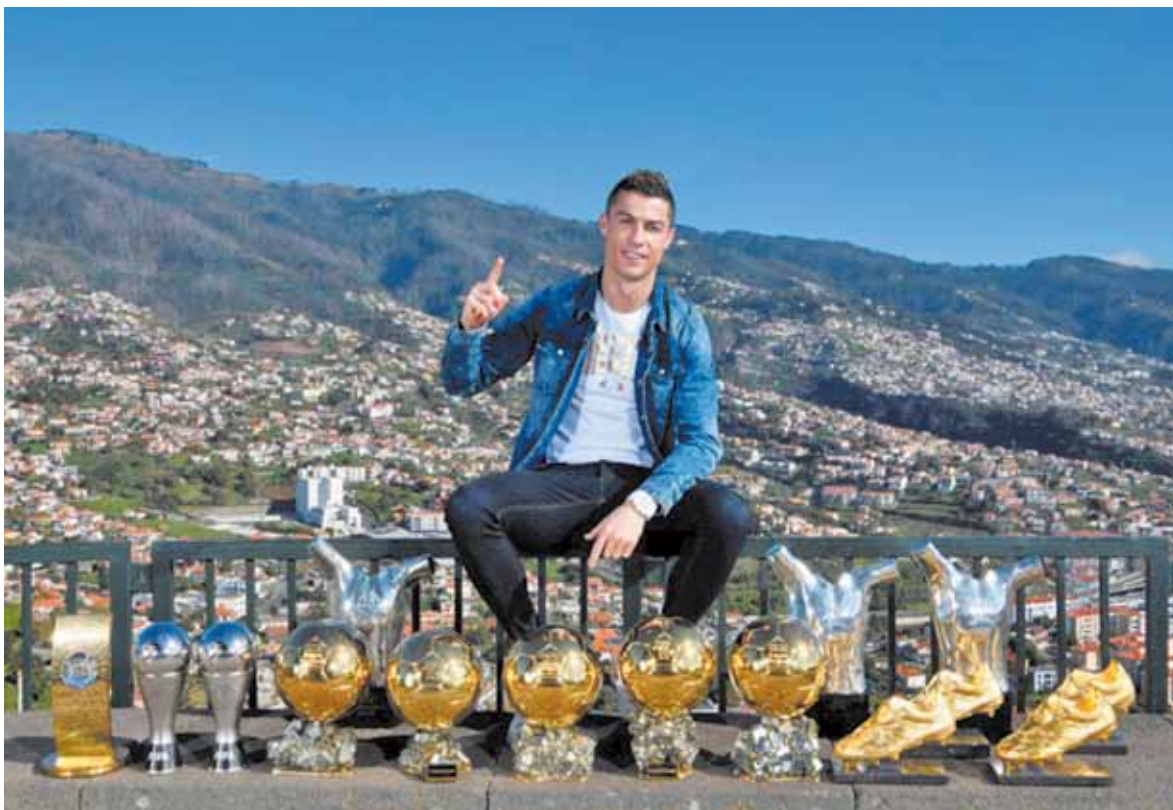
De notre point de vue, la démocratie sociale, c'est la synthèse additionnelle de trois introductions :

- Une introduction politique qui appelle à la complémentarité entre la démocratie représentative et la démocratie participative.

- Une introduction économique fondée sur une sorte d'économie mixte, permettant d'élargir et de développer les entreprises fructueuses et favorisant la promotion de l'économie solidaire et coopérative.

- Une introduction sociale visant la réduction des disparités sociales et territoriales.

## Portrait



Cristiano Ronaldo

*L'insatiable*

Toujours plus de buts et de records: porté par une ambition et un ego démesurés, l'adulé et décrié Cristiano Ronaldo a couru toute sa vie derrière les récompenses, à 20 ans comme à 36 à l'heure de retourner à

Manchester United.

Avec cinq Ballons d'Or, le Portugais, toujours affamé après trois saisons mitigées à la Juventus, n'est devancé au palmarès que par son éternel rival, Lionel Messi, qui en a gagné six.

A un âge où les footballeurs sont parfois déjà dans leur vie d'après et consultants de luxe sur les plateaux télévisés, il continue à sculpter ses pectoraux de jeune homme et surtout à empiler les buts.

Il a terminé meilleur buteur de Serie A la saison dernière (29 réalisations), réussissant ainsi le pari d'avoir été le meilleur canonnier dans trois des cinq grands championnats européens (Angleterre avec Manchester United, Espagne avec Real Madrid, Italie). Il quitte la Juve avec un palmarès enrichi de deux titres de champion d'Italie, une Coupe d'Italie et deux Supercoups d'Italie.

En Ligue des champions, malgré les éliminations précoces saison après saison avec les Bianconeri, il a conforté sa place de meilleur buteur de l'histoire de la C1 (134 buts à ce jour, contre 120 pour Messi, son premier poursuivant).

Avec 783 buts (dont 109 avec le Portugal) chez les professionnels, il a dépassé le mythe total attribué au "roi" Pelé (767) et l'orgne les 805 du Tchèque Josef Bican.

Etre le premier, tout en haut, au risque de s'attirer les critiques pour la jouer "perso" dans un sport collectif, tel a toujours été le but de cet éphèbe bling-bling protégé par une inaltérable carapace de muscles et d'assurance.

La seule fois où elle s'est, un peu, fendillée, ce fut face aux accusations de viol qui l'ont visé à l'été 2018, avant que la justice américaine décide de ne pas le poursuivre faute de preuves.

Pour devenir "CR7", ce surnom dont il a fait une marque, il fallait une sacrée ambition, presque "anormale", selon les mots de Zinédine Zidane, son ancien entraîneur au Real Madrid.

C'est cette aspiration qui l'a mené de la petite île de Madère, dans l'océan Atlantique, jusqu'à Lisbonne, où il a débarqué seul à 12 ans. Un déracinement très difficile à vivre pour le frêle gamin, raillé par ses camarades du Sporting Portugal en raison de son fort accent insulaire.

"Il se mettait en colère et se bagarrait souvent. J'essayais de le protéger, mais il arrivait qu'il revienne à la résidence en pleurs", a raconté à l'AFP José Semedo, lui aussi devenu footballeur et resté l'un de ses meilleurs amis.

Ce caractère à fleur de peau a valu à Ronaldo une douzaine de cartons rouges dans sa carrière et de fréquents gestes d'humeur sur les terrains.

Admiré de tous mais aimé par moins, Ronaldo a construit sa carrière comme il a travaillé son corps, par le travail et la discipline, indispensables compagnons de son talent naturel.

Mais l'ascétisme dans le travail n'empêche pas l'emphase dans l'auto-célébration et Ronaldo ne fait pas semblant de cacher tout le bien qu'il pense de lui-même.

"Parce que je suis riche, je suis beau,

je suis un grand joueur, les gens me jalou-sent", déclarait aussi le Portugais en 2011.

Son opulence, ce dieu du stade aux cheveux gominés, au salaire annuel de 31 millions d'euros à Turin et aux boucles d'oreilles en diamants l'affiche d'ailleurs volontiers sur les réseaux sociaux: train de vie fastueux, bolides rutilants, jet privé.

Mais ces dernières années, sa vie de famille avec la mannequin espagnole Georgina Rodriguez et ses quatre enfants prend une place de plus en plus importante sur les photos qu'il donne à voir à ses plus de 330 millions d'abonnés sur Instagram, réseau sur lequel il est la personnalité la plus suivie au monde.

Avec l'âge, le Portugais semble tenter de gommer ses aspects les plus clivants, même s'il lui arrive encore d'allumer quelques polémiques. Comme lorsqu'il fustige durant le dernier Euro une marque de boisson gazeuse, sponsor de l'événement. Ou lorsqu'il a posté à l'automne 2020 un message qualifiant de "conneries" le test PCR pour le coronavirus, déçu de devoir manquer un match contre le FC Barcelone de son rival Messi pour cause de tests positifs.

Message très vite retiré car Cristiano Ronaldo doit aussi prendre soin du business "CR7": son image s'est déclinée sous la forme d'une ligne de sous-vêtements, d'un parfum, d'une chaîne d'hôtels, ainsi que d'un musée à sa gloire à Madère, là où a débuté un parcours hors normes qui va le ramener vers Manchester, le club avec qui il a soutenu sa première Ligue des champions.

“

A un âge où les footballeurs sont parfois déjà dans leur vie d'après et consultants de luxe sur les plateaux télévisés, il continue à sculpter ses pectoraux de jeune homme et surtout à empiler les buts

## Le CCM au soutien des cinémas

*Plusieurs salles obscures ont reçu des aides financières à la numérisation et à la création*



Déjà peu nombreuses, les salles de cinéma du Royaume étaient à l'agonie à cause d'une crise sanitaire qui n'a que trop duré. Le Maroc détient d'ailleurs un triste record "Celui du nombre de jours consécutifs de fermeture des cinémas durant la crise Covid, avec 420 jours de fermeture consécutifs", regrettait la Chambre marocaine des salles de cinéma (CMSC). L'ombre de la clé sous la porte a longtemps plané, jusqu'au jour où les propriétaires des salles de cinéma ont dépoussiéré les sièges et arraché les toiles d'araignées, à la faveur d'un allègement des restrictions sanitaires consenti par le gouvernement en juin dernier. Un ouf de soulagement pour les propriétaires dont certains sont en passe de profiter d'une aide qui tombe à point nommé.

Par le biais d'un communiqué, le Centre cinématographique marocain a dévoilé la liste des cinémas ayant bénéficié des aides financières à la nu-

mérisation et à la création des salles de cinéma. La décision a été prise suite à une réunion de la commission ad hoc, dont l'objectif était de "statuer sur les dossiers reçus par son secrétariat et éligibles à l'aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma, tout en prenant en considération l'évaluation des dossiers selon les critères, conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget, n° 2491.12 (du 19 septembre 2012)", a précisé le CCM.

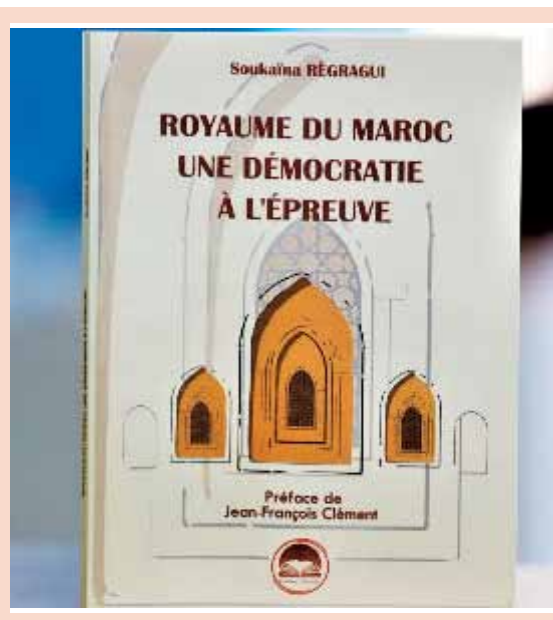
Après délibération, la Commission d'aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma a attribué, d'une part, une aide à la création au cinéma Aeria Park (Casablanca, 5,7 millions de dirhams), et d'autre part, une aide à la numérisation aux cinémas Ritz (Ca-

ablanca, 900.000 dirhams), ABC (Casablanca, 900.000 dirhams), Lutetia (Casablanca, 740.000 dirhams), Mégarama Salle 2 (Rabat, 760.000 dirhams) et Mégarama Salle 3 (Rabat, 800.000 dirhams). Une manne financière plus que bienvenue pour un secteur qui a longtemps été en détresse et qui n'est toujours pas sorti d'affaires.

Au risque de se répéter, les salles de cinéma, au même titre que l'ensemble des activités culturelles du Royaume, ont souffert de la crise sanitaire. Et ce "malgré un soutien à nos employés et aux exploitants de salles, nous sommes bien placés pour comprendre que les ressources de l'Etat ont leurs limites et savons désormais que sur 14 mois de fermeture, seulement 7 mois de charges fixes seront couverts pour les exploitants de salles partiellement. Nos employés ont été contraints de diminuer leurs ressources de 10% à 80% selon leur statut, sur 14 mois, au nom de la

santé de tous», indiquait, il y a quelques mois, la Chambre marocaine des salles de cinéma, pour fustiger le maintien de la fermeture des salles obscures, "alors que tous les indicateurs étaient au vert", ajoutait-elle. Ce sentiment d'injustice était principalement dû par l'absence de cohérence des restrictions sanitaires. «Malheureusement, et malgré les efforts récents d'investisseurs au Maroc, le secteur de l'exploitation cinématographique est encore tout petit et a bien du mal à se faire entendre des autorités», déplorait le CMSC, en pensant à d'autres groupements professionnels tels que la restauration ou le tourisme, qui ont repris leurs activités bien avant le secteur de la culture. Mais aujourd'hui, cette situation inextricable est à conjuguer au passé. Les cinémas ont ouvert leur porte et bénéficient en prime d'aides substantielles à même de soulager leurs finances.

C.C



## Parution du livre "Royaume du Maroc Une démocratie à l'épreuve" de Soukaïna Réragui

"Royaume du Maroc: Une démocratie à l'épreuve" est l'intitulé d'un nouvel ouvrage que vient de publier l'universitaire et militante associative Soukaïna Réragui aux éditions Rimale.

Ce livre de 211 pages (format moyen) porte sur la vie politique marocaine examinée comme formant un ensemble, particulièrement durant la période ayant suivi les "printemps arabes" de 2011.

"La formulation du titre indique le questionnement qui sera au cœur du livre: le Maroc étant considéré a priori comme étant une démocratie, quelles sont les épreuves qu'il connaît actuellement? En d'autres termes, quelles sont les difficultés que connaît actuellement cette démocratie et qui font qu'elle n'est pas (encore) la démocratie idéale espérée?", écrit l'anthropologue et critique Jean-François Clément dans la préface de

l'ouvrage.

Ce qui caractérise ce livre est bien son caractère généraliste. L'auteur, diplômée en sciences politiques de l'Université Mohammed V de Rabat, aborde en effet de très nombreuses questions en donnant parfois son point de vue, parfois apparaissent aussi quelques jugements de valeur.

Par cette volonté d'aborder le système politique comme une totalité, ce livre peut être rapproché d'autres ouvrages comme ceux de Mohamed Gallaoui ou de Mohamed Berdouzi.

"Le rêve de l'auteur, essentiel ici, est plus d'explicitier un projet de démocratie libérée de multiples entraves qu'elle décrit. Il est aussi de voir également l'ensemble de la société marocaine choisir un projet d'espoir commun", lit-on dans la préface.

# Retour des Américains au festival de Deauville

Le 47<sup>e</sup> festival du cinéma américain de Deauville (nord-ouest de la France), qui s'ouvre vendredi soir, devrait être marqué par un retour des Américains, Johnny Depp en tête, une compétition avec des personnages en quête d'identité, et des films inédits français comme le dernier Claude Lelouch.

Sur les 13 films indépendants des studios hollywoodiens en compétition, "j'ai 12 équipes de films qui sont présentes, ce qui prouve que les Américains n'ont pas peur de venir à

Deauville", a estimé le directeur du festival Bruno Barde interrogé lundi par l'AFP.

Johnny Depp, 58 ans, est attendu dimanche dans la station balnéaire normande. L'acteur, qu'une récente saga judiciaire a opposé à un tabloïd sur fond d'accusations de violences conjugales, présentera hors compétition "City of lies" (Ville de mensonges). Il y joue un policier à la retraite forcée. Le film, qui repose sur un duo avec Forest Whitaker, est sorti directement en DVD.

Oliver Stone de son côté viendra défendre samedi, hors compétition, son "JFK L'Enquête" qui n'a pour l'heure pas trouvé de distributeur, malgré sa présentation à Cannes.

Dylan Penn évoquera en parallèle "Flag Day", le film de son père Sean Penn dans lequel elle joue.

Côté compétition, le jury principal sera présidé par Charlotte Gainsbourg et le jury révélation par Clémence Poésie ("En Thérapie"). Les prix seront décernés le 11 septembre.



Bouillon *de culture*

Cinéma



Un duo emblématique du cinéma espagnol, Pedro Almodovar et Penelope Cruz, ouvre la course au Lion d'Or, prélude d'une Mostra de Venise qui mêle cinéma d'auteur et grand noms d'Hollywood, de Ridley Scott à Denis Villeneuve.

Le nouveau film du cinéaste espagnol, "Madres Paralelas", dans lequel il retrouve son actrice fétiche, fera l'ouverture du plus ancien festival du monde, mercredi soir.

A 71 ans, l'Espagnol, auteur de films emblématiques comme "Tout sur ma mère" ou "Parle avec elle" ne devrait pas dérouter ses fans, avec l'histoire du destin de deux femmes qui accouchent le même jour.

L'enfant terrible de la Movida espagnole a déjà alimenté un premier buzz, le réseau social Instagram ayant brièvement censuré l'affiche du film, un téton d'où perle une goutte de lait, pour violation de ses règles sur la nudité. Avant de faire machine arrière.

Deux fois distingué aux Oscars mais en quête d'un prix majeur à Venise, Almodovar fait face à 20 autres films en compétition.

Ils devront séduire un jury présidé par le Sud-coréen Bong Joon-Ho, Palme d'or 2019 avec "Parasite" et Oscar du meilleur film l'année suivante. Le jury réunit notamment l'actrice franco-belge Virginie Efira et la réalisatrice américaine d'origine chinoise Chloé Zhao.

Cette dernière, avec "Nomadland", a triomphé aux Oscars quelques mois après avoir remporté le Lion d'Or l'an dernier.

# Arthur H enchante avec son double maléfique

Il ne pouvait pas laisser tomber Alice, son "double maléfique": Arthur H prolonge le plaisir de ce personnage qu'il avait incarné au théâtre par un album-concept à la mélancolie suave, colorée d'électro et d'auto-tune.

"Mort prématurée d'un chanteur populaire dans la force de l'âge", pièce de théâtre de l'hiver 2019 née de la rencontre entre l'artiste et le metteur en scène Wajdi Mouawad, trouve donc un développement dans un disque qui sort ce vendredi.

Arthur H y tenait le rôle principal, celui d'un chanteur à succès en perdition. Et il faut croire qu'Alice, l'anti-héros qu'il jouait — costume doré, chevelure peroxydée, lunettes noires — a fini par manquer à l'auteur-compositeur-interprète.

"J'aime bien Alice, mon double maléfique, enfin non, plutôt le pire de ce que j'aurais pu devenir si les circonstances avaient été différentes; on a toujours de la tendresse pour la pire version de soi-même", confie à l'AFP Arthur H.

"Et puis, j'ai du mal à abandonner des chansons, là ça me faisait mal au coeur: on a fait un beau projet avec Wajdi Mouawad, une pièce très drôle, très folle et toutes ces chansons écrites pour cette pièce, je veux leur donner une nouvelle vie", déroule-t-il de sa voix roulée dans les graviers.

L'album est une très bonne surprise, avec des partis pris, comme l'auto-tune, relevés avec brio.

Le choix de ce dernier procédé qui trafique les voix, plébiscité dans les musiques urbaines, pourrait sembler incongru pour un chanteur à la signature vocale si reconnaissable au naturel.

"L'auto-tune, c'est une couleur actuelle: si tu veux peindre un tableau, il n'y pas de raison de s'empêcher de prendre ce couleur, ça peut avoir un côté très kitsch, mais parfois c'est aussi un peu religieux, comme une plainte cosmique, il y a un côté mélodéc", argumente-t-il.

"Au début, l'auto-tune c'était pour corriger la fausseté des chanteurs, avec un effet de lissage, j'ai essayé et ça m'a énormément plu, je me suis amusé avec." Le fils de Jacques Higelin a poussé le jeu très loin avec ce filtre vocal en chantant dans son album "Recueillement", un titre tiré d'un texte de... Charles Baudelaire.

"Chanter Baudelaire à l'auto-tune, sur le papier, ça peut sembler absurde: en vrai, ce n'est pas absurde, ça exprime aussi une mélancolie urbaine, qui correspond bien à Baudelaire, ça fait ressortir la modernité et l'intemporalité du texte", souligne le musicien.



POP KOFFEE "S.A.R.L" Constitution  
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 19/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 DENOMINATION: POP KOFFEE "S.A.R.L"  
 OBJET : traiteur.  
 LE SIEGE : CASA-BLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROU-  
 DANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.  
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:  
 - Mr YOUSSEF NAIMI ... 334 PARTS  
 - Mr MOHAMED SAMIR BENIJA..... 333 PARTS  
 - Mr AHMED SAFOUI .... 333 PARTS  
 Soit un total de 1000 PARTS  
 GERANCE : La société est gérée par Mr AHMED SAFOUI  
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 31/08/2021  
 R.C N° : 514489.  
 Pour extrait et mention N° 7520/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 31/2021**

Le 29/09/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

**Travaux de traitement du point de glissement situé au PK16+200 de la RP5409. Province de Taza.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(40 000,00) Quarante Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(2 620 814,20) Deux Millions Six Cent Vingt Mille Huit Cent Quatorze Dirhams Vingt Centimes**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :  
 Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B.1	4
	B.2	
	B.3	
	B.5	
D	D.1	5

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°7519/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE KHENIFRA  
 COMMUNE DE KHENIFRA  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N° : 08/2021 DU 23 /09/2021 à 11 H**

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 08/2021 prévu le 23 Septembre 2021 à 11 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9398 parue le 25/08/2021 page 17 et Al Haraka N° : 10238 parue le 26/08/2021 page 12 relatif aux : **Travaux de réaménagement de la place des martyrs à la ville de Khénifra** que la formule de la révision des prix et comme suite : (BAT3 et TR3)

$P = P_0 * [0,15 + 0,85 * (BAT3/BAT3_0)]$  Et :  $P = P_0 * [0,15 + 0,85 * (TR3/TR3_0)]$  au lieu de : BAT6

voir article 40 du CPS et que l'article N° 16 du bordereau des prix est en tonne (T) au lieu de mètre carré (M²) et que cette offre exige les échantillons voir article 9 du règlement de consultation.

Le reste est inchangé.

N°7516/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الثقافة  
 والشباب والرياضة  
 قطاع الثقافة



Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
 Département de la Culture

Direction Régionale Dakhla-Oued Eddahab

المديرية الجهوية الداخلة وادي الذهب

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N° 03/DCD/2021**

Le Directeur Régional de la Culture à Dakhla Oued Eddahab porte à la connaissance du public que l'appel d'offres n° 03/DCD /2021 relatif à **L'ACCUEIL, LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE DAKHLA-OUED EDDAHAB - LOT UNIQUE** est objet de la modification de l'estimation du coût des prestations, qui est fixée à la somme de: **UN MILLION DEUX CENT TROIS MILLE DEUX CENTS UN DIRHAMS ET 79 CTS TOUTES TAXES COMPRISES (1.203.201,79 DHS TTC).**

Le reste sans changement.

N°7517/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE  
 DIRECTION REGIONALE METEOROLOGIQUE DU CENTRE OUEST

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°2/2021/DRMCO/BG  
 .Séance publique.**

Le Directeur de la Région Météorologique du Centre Ouest à Casablanca informe tous les concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° **N°2/2021/DRMCO/BG** relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Essaouira-Mogador et sa maintenance (Préfecture Essaouira).

a été rectifié comme suit :

- Le 29/09/2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à Casablanca, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix N°2/2021/DRMCO/BG, relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Essaouira-Mogador et sa maintenance (Préfecture Essaouira).

Le reste est sans changement.

N°7518/PA



THINK AND LINK COMPANY  
Société A Responsabilité Limitée au Capital de 10.000,00 DH  
Siège Social : Casablanca, 39, Avenue Lalla Yacout, 5ème Etage App D.  
RC N°395947  
IF N° 25060049  
TP N° 32285469  
CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 30 juin 2021, L'assemblée Générale de la Ste «THINK AND LINK COMPANY» a décidé la ratification des cessions des parts sociales :  
- Cession de VINGT (20) parts sociales par Madame Amina FEKKAK à Monsieur Wilmor Butac Tumamao  
- Nouvelle répartition du capital.  
- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts  
- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31 AOUT 2021. Sous le numéro 791132 Pour extrait et mention. La Gérance  
N° 7522/PA

CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 24/03/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique ayant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: Sté «AGRO TLT» SARL/AU.  
Objet: Production Animale.  
Siège social: Dr Oulad Larbaa Melg El Ouidane Taourirt.  
Durée: 99 ans.  
Année Sociale: du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.  
Capital social: 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire en totalité à Mr TAHRI Brahim.  
Associé Gérant: Mr TAHRI Brahim  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Taourirt sous le numéro: 1357.  
N° 7523/PA

FIDUCIAIRE  
BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08  
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 28/06/2021 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
1- Dénomination : OPTIMUM DE CONSTRUCTION ET SERVICES » SARL A.A.U.  
2- Siège social: RDC N°538 LOT TOUFIK SETTAT.  
3- Objet social : GENIE CIVIL / TRAVAUX DI-

VERS OU CONSTRUCTIONS  
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.  
5- Capital Social : 1 000 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 10 000 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité a BOUHAÏK MOHAMED l'associé unique.  
6- La Gérance : la société est gérée par Mr BOUHAÏK MOHAMED CIN N°PB29053 pour une durée illimitée.  
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de première instance Settât et immatriculée au registre de commerce sous le 6633 le 03/08/2021./N° de dépôt est 1028/21.  
N° 7524/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 6/DAAJ/METLE/2021

Le 24 Septembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion au 4ème étage, de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques relevant du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, sis au Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 6/DAAJ/METLE/2021 ayant pour objet l'Organisation des sessions d'Automne 2021 du Forum International des Transports entre 25 et 29 Octobre 2021 à Rabat et Tanger  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés -Division des Achats- Direction des Affaires Administratives et Juridiques -- 3ème étage, sis Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics. (www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à Trente mille dirhams (30.000,00 Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée : Un million deux cent quarante-six mille huit cent soixante dirhams (1 246 860,00 DH TTC) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à la Direction précitée ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés – Division des Achats – Direction des Affaires Administratives et Juridiques sis au 3ème étage, Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat ;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n° 2-12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation.  
N° 7525/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settât  
SG/D.E./S.M.  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 04/CA.BG/2021  
Le 24 septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settât, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settât, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : la conception et le suivi des travaux de construction du logement du Caïd Caïdat Oulad Saïd à la commune Oulad Saïd-Province de Settât.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settât service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settât), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de six cent soixante mille dhs (660.000,00 dhs).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 JoumadaI1434


(20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settât (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settât) ;  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le : 14 septembre 2021 à 11 heures.  
Lieu de rencontre : Sièges Caïdat Oulad Saïd  
L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale  
N° 7526/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale

des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est  
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°01/2021/ DPEFLCD/GUE SEANCE PUBLIQUE  
Le 28 Septembre 2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et suivi des travaux d'aménagement récréatif et paysager du rideau forestier de Guercif (13ha), Commune territoriale de Houara Oulad Rahou, Province de Guercif, en un seul lot.  
- Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un Million de Dirhams (1.000.000,00 Dhs).  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des programmes et suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre

la désertification Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n°2- 12- 349 du 8 joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Guercif ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.  
N° 7527/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse et des Sports  
Département de la jeunesse et des sports



السلطنة المغربية  
وزارة الثقافة  
والشباب والرياضة  
مكتب الشباب والرياضة

**Direction Régionale Rabat Salé El Aïntra**  
**Direction Provinciale Sidi Slimane**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01 / 2021 / DPSS**

Le 23/09/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la **DIRECTION PROVINCIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET SPORT DE SIDI SLIMANE**, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT DES COMMUNES MSAADA, OULED HCINE, SFAFAA, AZGHAR, DAR BEL AMRI, OULED BEN HAMMADI, BOUMAAIZ ET AMER CHAMALIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE ET SPORT DE SIDI SLIMANE** en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de la comptabilité de la **DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE ET SPORT DE SIDI SLIMANE**.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à **20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **970 000,00 DHS T.T.C (Neuf Cent Soixante Dix Mille Dirhams) toutes taxes comprises**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27,29 et 31** du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du **DIRECTEUR PROVINCIAL DE LA JEUNESSE ET SPORT SIDI SLIMANE**.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au Portail Marocain des Marchés Publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation.

**N°7521/PA**

**STE KALOS IMMO SARL**  
Constitution  
Suivant acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : STE KALOS IMMO SARL suivant certificat négatif N° 2388168 du 28-07-2021  
Forme Juridique : SARL  
Capital : Cent Mille (100.000,00) dirhams. Il est divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dirhams. Le capital est réparti comme suit :

- Monsieur ICAM ZRIKI : 500 Parts
- Monsieur MOHAMED USSAMA MOHAMED-DEEN : 500 Parts

Objet : La société a pour objet : Promotion immobilière  
Siège social est fixé à 26, Avenue Mers Sultan, Apt 3 étage 1, Casablanca  
Durée : 99 ans  
Gérance : Monsieur ICAM ZRIKI  
Monsieur MOHAMED USSAMA MOHAMED-DEEN  
Pour une durée indéterminée avec la signature conjointe.  
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 514323 et enregistré sous le numéro 791005 le 30 Août 2021.

N° 7528/PA

**ATELIER DE FERRONNERIE ET CHAUDRONNERIE**  
Société à responsabilité limitée Au capital de 1.000.000,00 Dirhams  
Siège social: 9 RUE IMAMÉ EL HARAMAINE - CASABLANCA  
R.C. : 71079  
AVIS DE MODIFICATION  
Suivant Assemblée générale extraordinaire du 12/08/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1-CESSION DES PARTS SOCIALES :  
Cession de 1000 parts sociales de la société détenues par MR FREDERIC RENE SCIASCIA à Mr ABDERRAHIM ABOUZ  
Cession de 9000 parts sociales de la société détenues par MR NUNZIO SCIASCIA à Mr AYYOUB EL AISSAOUI  
Les présentes cessions sont consentis et acceptées moyennant le prix global et forfaitaire de cinquante mille dirhams.  
2-Démission de cogérant et nomination d'un nouveau gérant  
MR FREDERIC RENE SCIASCIA et MR NUNZIO SCIASCIA sont démissionnaires de leurs fonctions de cogérants de la société à compter du 12/08/2021  
MR ABDERRAHIM ABOUZ titulaire de la CIN N° CD551441 demeurant au 474 RUE 24 BAB SIFFER AIN HAROUNE FES est nommé gérant unique de la société à compter du 12/08/2021 pour une durée indéterminée.  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31/08/2021 sous le numéro 791152

N° 7529/PA

**Ste ERFALI SECURITE sarl associé unique SARLAU**  
Constitution d'une société à responsabilité limitée associé unique  
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 22/06/2021, Enregistré à Mohammedia, sous n°RE 2021001260613021 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « ERFALI SECURITE (SARLAU) »  
Objet : SECURITE NETTOYAGE ET JARDINAGE.  
Le Siège social est domicilié à : Hassania II BLOC B N° 258 ALIA MOHAMMEDIA -  
Durée : 99 ans,  
Capital social : 100.000,00 dhs, devisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à :

- Mlle BOUZAHAR MANAL : 1000 parts soit 100%

Gérance : la société est administrée par Mlle BOUZAHAR MANAL pour une durée illimitée, en qualité de gérante, qui dispose de la signature sociale pour tout engagement concernant la société vis-à-vis des tiers, et déclare accepter sa fonction.  
Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1784 du 12/07/2021. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 28561.  
Pour extrait et mention  
Le gérant

N° 7530/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement  
Département de l'Environnement  
Le Secrétaire Général  
AVIS  
D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 14/DBAG/2021  
Réservé aux PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs


nationaux  
Le 28 Septembre 2021 à 10 Heures, Il sera procédé dans la salle de réunion du Département de l'Environnement, 9 avenue Al Arar secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 14/DBAG/2021 relatif à l'achat de Matériel et Mobilier de bureau, au profit des Services Centraux du Département de l'Environnement relevant du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, à Rabat (lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département de l'Environnement du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 DHS (Vingt mille Dirhams)  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Soixante Quatre Mille Dirhams Toutes Taxes Comprise (564 000,00 Dhs TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 34 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis à 9, Avenue Al Arar, Secteur 16, Hay Riad, Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 relatif à la maté-

rialisation des procédures de passation des marchés publics  
Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Affaires Gé-

nérales, 9 avenue Al Arar secteur 16, Hay Riad, Rabat au plus tard le 27 Septembre 2021 à 16:00 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.  
N° 7531/PA

Royaume du Maroc  
  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**AREF DE LA REGION MARRAKECH SAFI**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE YOUSOUFIA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 17/2021/Y/EXP. en lot unique**

Le Vingt Sept (27) Septembre 2021 à Onze (11) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 17/2021/Y/EXP en lot unique concernant l'Approvisionnement des cantines et internats des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, en combustibles (gaz de butane 12 kg).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	
	Montant minimal TTC	Montant maximal TTC
3.700,00 DH (Trois Mille sept cents Dirhams)	129.789,00 DH (Cent Vingt Neuf Mille Sept Cent Quatre-vingt Neuf Dirhams)	249.964,00 DH (Deux Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Soixante Quatre Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300 ;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N°7532/PA

Royaume du Maroc  
  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
BENI MELLAL-KHENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA  
CENTRE IBN ABDOUN DES CLASSES PREPARATOIRES DE KHOURIBGA

**AVIS MODIFICATIF DU PROGRAMME PREVISIONNEL**

Année Budgétaire : 2021  
Budget d'exploitation  
Maître D'ouvrage : La Direction du centre IBN ABDOUN des classes préparatoires de Khouribga

En exécution des exigences de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du Jumada al oula correspondant au 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics, le centre Ibn Abdoune des classes préparatoires- Boulevard Ibrahim Roudani - Khouribga - a l'intention de lancer un avis modificatif du programme prévisionnel pour l'Exercice 2021, comme suit :

OBJET	Nature de la prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévisionnelle de la publication de l'avis d'appel d'offre	référence du service concerné	Réservé au PME
Prestation de restauration collective	Prestation de restauration collective au profit des élèves inscrits au centre	Internat du centre Ibn Abdoun des classes préparatoires - khouribga	AO	Septembre-Octobre 2021	Services Matériels et Financiers du Centre CPGE Ibn Abdoun Boulevard IBRAHIM ROUDANI KHOURIBGA TEL 0523497458	NON

N°7533/PA

## Le livre

- Quand j'avais du chagrin, c'était Martha la servante qui me consolait. J'appuyais ma tête sur son ventre et elle me caressait les cheveux en chantonnant Broeder Jacob, broeder Jacob, slaapt u noch ?

- Oui, avec la servante aussi tu étais le chouchou. Et un jour chez les grands-parents, tu étais encore dans ton landau et tu pleurais sans cesse, tu dérangeais les adultes. Alors Maman a mis le landau au fond du jardin. Tu as dû continuer à pleurer et à crier mais au moins on ne t'entendait plus. On avait fermé la porte.

- Jusqu'à ce que je comprenne qu'il n'y a de secours à attendre de personne ? J'ai dû apprendre très tôt l'abandon. Je ne me souviens évidemment pas de cette scène. Est-ce qu'à l'époque, tout le monde traitait ainsi les enfants ?

- Oui et ils étaient mieux élevés que maintenant, dit ma sœur sévèrement. Il va falloir vider la chambre à la maison de retraite. Si tu n'y vois pas d'inconvénient, je prendrai la bibliothèque en acajou. Elle irait bien dans ma salle de séjour.

- Prends.

- Tu ne veux rien, toi ? Non, tu n'es pas attaché aux objets, c'est vrai. Tu vas rechercher des acheteurs possibles dans la liste des antiquaires ?

- Pardon ? Pourquoi moi ?

- Parce que tu as le temps. Tu

peux aller sur internet. Tu te feras moins arnaquer que moi, tu es un homme.

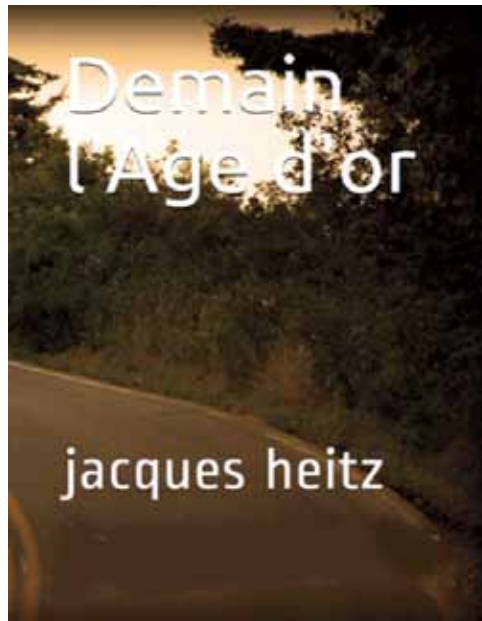
- Ne me fais pas le coup de la pauvre femme sans défense. Nous sommes en Belgique au XXIème siècle.

Mais elle ne m'entend pas et continue à me donner ses directives. Le guéridon, l'armoire, les chaises : une fortune, m'assure-t-elle. La vaisselle, l'argenterie, la télé : en dépôt-vente. Je regarde avec l'indifférence que donne la fatigue. J'en ai jusqu'à 2 ou 3 heures du matin à préparer mes cours.

- Ma chère sœur, je me suis occupé de tout à Manosque. Et il y en avait 20 fois plus qu'ici. Maintenant c'est ton tour. Débrouille-toi.

Je sais déjà qu'elle ne fera rien. Elle essaiera de m'apitoyer, de me culpabiliser jusqu'à ce que je me décide à prendre les choses en main. C'est moi qui ai été le chouchou. Et elle la maltraitée. Ne l'oublions pas. Elle en tout cas saura toujours me le rappeler. A la mort de sa première femme, Maria Barbara, Bach travailla toute la journée et transforma son chagrin en musique céleste. Quand Léopold Mozart mourut, son fils Wolfgang composa le sublime quintette en sol mineur et ... une plaisanterie musicale, une farce, une parodie pour rire. Image parfaite de la vie qui continue.

Les jours suivant les funérailles,



j'oublierai ma mère pendant mes cours. Je serai allègre et je ferai rire les étudiants dont aucun, je crois, n'aura remarqué mes traits tirés et mes yeux cernés. Se soucie-t-on de l'apparence physique de ses professeurs quand on a 20 ans ?

Comme d'habitude je dors

bien, d'un sommeil profond. Au réveil, je ne me souviens pas de mes rêves mais retrouve instantanément toutes les tâches à accomplir. Formalités administratives. A l'hôtel de ville, à la maison communale, au tribunal, au centre des impôts. Attestations, certificats de décès, actes

notariés, formulaires et factures, justificatifs et relevés de comptes, jamais de ton vivant, Maman, tu ne m'avais autant occupé. Je paierai pour un passage de 30 minutes chez le notaire une somme exorbitante qui indignera Lilliane pendant deux jours. J'exécute ces corvées en automate, j'enregistre bien ce qu'on me dit, je remplis correctement les papiers, je m'acquitte des sommes dues, je dis poliment bonjour, merci, au revoir aux fonctionnaires avec qui je remplis les dossiers. J'ai l'air d'être présent mais mon esprit n'est pas là. Seul mon double civil, social se démène d'une institution à l'autre, conduit sa voiture, arpente les rues, patiente aux guichets. Ce zombie est vide à l'intérieur. Si on me sondait les reins et le cœur, on ne trouverait que l'absence.

Je ne me sens vivant que le soir chez moi, quand j'écoute mes répondus, les messages de sympathie très nombreux alors qu'il y avait si peu de monde aux obsèques. Je ne savais pas que tant de gens se souciaient de moi. Je me promets de leur répondre... plus tard. Pétrus me dit depuis Londres : - Je te sais capable de te réjouir du bonheur d'un ami. Alors je t'annonce que je suis très heureux d'avoir retrouvé Shanti ici. Et la liberté de me promener avec elle et Roya. Rejoins-nous en Inde au printemps.

(A suivre)

## Recettes

### Tajine d'agneau aux fruits secs

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

1.5 kg d'épaule d'agneau désossée  
500 g d'abricots secs  
500 g de dattes  
250 g d'amandes émondées  
150 g de pignons de pin  
2 bâtons de cannelle  
1 c. à café de safran en poudre  
2 oignons  
0.5 c. à café de poivre noir en grains  
1 c. à café de sel  
100 g de beurre  
1 branche de thym citronnelle  
2 pincées de cannelle en poudre

PRÉPARATION :

- Commencez par découper votre viande en cubes.
- Pelez et hachez les oignons.
- Dans une cocotte, faites fondre le beurre. Lorsqu'il a fondu, mettez-y les morceaux de viande à dorer sur toutes leurs faces.
- Retirez-les de la cocotte et rempla-

cez-les par les oignons hachés en les faisant revenir une minute en remuant.

5. Lorsque les oignons ont suffisamment caramélisé, remettez la viande.

6. Baissez le feu et ajoutez de la cannelle en bâton, du safran, du poivre et du sel.

7. Mélangez et ajoutez un verre d'eau à votre cocotte puis couvrez et laissez cuire doucement une heure.

8. Ajoutez vos fruits secs et la cannelle en poudre afin de donner plein de saveurs à votre tajine d'agneau aux fruits secs.

9. Mélangez et ajoutez un verre d'eau en prolongeant la cuisson à couvert pendant 20 min.

10. Quand le tajine est cuit, versez-le dans un plat et ajoutez les pignons de pin. Décorez d'une branche de thym citronnelle et servez très chaud. Il n'y a aucun autre plat qui procure la sensation d'un bon tajine d'agneau aux fruits secs ! Une viande tendre, des épices et des fruits secs. Ce plat est un pur régal !



### Dans les jardins canadiens, à la recherche des oeufs de monarque

Quand ils partent sur les chemins, c'est toujours avec une loupe et un carnet. Objectif : débusquer des oeufs de monarque. Au Canada, les défenseurs de ces papillons emblématiques, en voie d'extinction, participent pendant l'été à leur recensement.

En juillet et en août, c'est la saison idéale : le moment où le monarque est visible au Canada à toutes les étapes de son développement : oeufs, chenille, chrysalide et papillon adulte.

C'est en effet la période de reproduction pour la génération qui s'envolera dans quelques semaines pour un périple de 4.000 km. Destination : le Mexique !

Mais c'est une recherche compliquée. "Le monarque pond un oeuf par feuille. Il y a des insectes qui peuvent pondre une dizaine d'oeufs tous collés tandis que le monarque en pond un. Alors, on cherche quelque chose de très petit", raconte Jacques Kirouac, qui fait partie des centaines de bénévoles de la mission Monarque. C'est la situation désespérée de l'espèce qui a conduit à la création, il y a cinq ans, de ce programme mis sur pied par l'Insectarium de Montréal afin de documenter les aires de reproduction des monarques. Des données qui serviront ensuite à déterminer des zones de protection. Il existe des programmes similaires aux Etats-Unis.

Les monarques de l'est du continent sont dans une situation critique : leur population a diminué de plus de 80% en 20 ans. Et les monarques de l'Ouest - qui hibernent en Californie - sont encore plus mal en point : moins de 2.000 ont été signalés lors du dernier recensement par Western Monarch Count, soit une baisse de 99,9 % depuis les années 80.

Plus globalement, la disparition des insectes - moins spectaculaire et moins frappante pour le public que celle des grands animaux - est tout aussi inquiétante, expliquent les scientifiques.

Ils sont en effet essentiels aux écosystèmes comme aux économies car ils pollinisent les plantes, recyclent les nutriments et servent de nourriture de base aux autres animaux.

"C'est un beau papillon. Ce serait une vraie perte de le perdre", se désole Rénald Saint-Onge, lui aussi bénévole pour la mission monarque. Cet ancien charpentier de 73 ans et passionné d'ornithologie, se sent investi d'une mission pour "sauver ce papillon". Il a donc décidé de laisser pousser chez lui une centaine de plants d'asclépiades. Souvent considérée comme une "mauvaise herbe", cette plante vivace est la seule sur laquelle le papillon monarque pond ses oeufs.

Mais "les champs naturels où l'on avait de l'asclépiade et des plantes nectarifères sont de plus en plus rares", explique Alessandro Dieni, coordonnateur du programme Mission monarque. Et les plantes sont "de moins bonne qualité parce qu'on a partout des champs avec des monocultures" et une utilisation intensive des pesticides au Canada.

A l'autre bout du chemin de l'exode, au Mexique, le papillon est victime des coupes forestières qui ont drastiquement réduit son habitat naturel pour l'hiver.

Prenant conscience de la catastrophe en cours, le gouvernement canadien a voulu "mettre la main à la pâte pour aider le monarque" mais il "n'y avait pas assez de données au Canada", décrit Alessandro Dieni. Ce qui a conduit au projet Mission monarque.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RUPIN	CRÉMA TION	BELLE DU TEMPS JADIS	↓ DÉMAR- CHE PRONOM	DE BAS EN HAUT; POULIE	QUARTIER DE PARME	PETIT CUBE	COMMÉ- MORATIF	MÉTAL FIN DE MALADIE	↑	UN HOMME ET UNE FEMME
POINT										ENLÈVE- NT
VIN			DIVINITÉ ÉGYPTI- ENNE			GAZ RAPACE NOCTUR- NE				
LETTRES DE PIERRE			ÉRIGER	ACIER AU NICKEL	EN DIRECT			PARTIR- AS		SYMBOLE DU NÉON
TRÈS ANCIEN LIE		MORCEAU D'ARN EN PLUS			POCHE LIE					
COMPTE BANCAIRE						RAPIN				SODIUM
		UTILISAT MYSTÈRE DANS LE CIEL				NAZI EN PAGAILLE				FLOTTE PRÈS DES CÔTES
NOTE EN TOUT			LETTRES DE SARTRE		AMALG- AME TROU DANS UN MUR			RADIUM VÉLO TOUT TERRAIN		
EN LIVE			RÈGLE PLATE		CINTRE FIN DE VERBE					LETTRES DE JEAN
COMPEN- SATION RECUSE				NOTE		VOLCAN D'ITALIE				

Solution mots flechés d'hier

RELÈVE	E	POISSON CLASSE	T	A	↓	LETTRE D'UN SÉRIE	UNE	SÉRIE DES TERRAIN	↑	TON PONTON	TERRAIN	P	LE MESSI DES L'ÉQUIPE FRANÇAISE
PERDANT	P	PERDANT	E	R	D	A	N	T	E		EN TERRAIN	A	C
HAUT ANGL	I	↓	IN	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	A	C	M	E	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	E
↓	E	A	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	E
↓	I	D	E	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	I
↓	N	E	G	U	S	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	N
↓	T	R	O	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	T
↓	A	I	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	A
↓	P	R	O	T	H	E	S	E	↓	↓	↓	↓	P
↓	E	T	U	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	E
↓	U	S	E	E	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	U
↓	X	E	N	O	P	H	I	L	E	S			

<p><b>Directeur de la Publication et de la Rédaction</b> Mohamed Benarbia</p> <p><b>Secrétaire général de la Rédaction</b> Ahmed Saâdi</p> <p><b>Rédaction</b> Mohamed Bouarab Hassan Bentalab Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p><b>Responsable des ressources humaines</b> Aïka Rachdi</p> <p><b>Directeur artistique</b> Fouad Ezzafir</p> <p><b>Service technique</b> Khadija Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadija Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmartdi</p>	<p><b>Révision</b> Abdelmoumeïn Warrach</p> <p><b>Secrétariat</b> Asmaa Tabaa</p> <p><b>Photographe</b> Ahmed Laaraki</p> <p><b>Correspondants</b> Ahmadou El Katab (Laâyoune) Abdelali Khallad (Essaouira)</p> <p><b>Collaborateurs</b> Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p><b>Adresse de la Rédaction</b> 33, Rue Amir Abdolkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p><b>E-mail:</b> Liberation@libe.ma</p> <p><b>Téléphone:</b> 0522 61.94.04 0522 62.32.32</p> <p><b>Fax de la rédaction:</b> 0522 62.09.72</p> <p><b>Service annonces et publicité</b> E-mail: annoncesliberation@libe.ma</p>	<p>Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue des E.A.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p><b>Imprimerie</b> Les Editions Maghrebines</p> <p><b>Distribution</b> SAPRESS Dossier de PRESSE 130/64</p> <p><b>Site web:</b> www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> 
--	---	--

# Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■								
III									■			
IV					■							
V		■						■				
VI				■					■			
VII							■					
VIII			■								■	
IX					■							
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Faire usage de polish.
- II. Va de biais sur l'échiquier. - Il voit les choses en face.
- III. Un clou douloureux. - Aurochs.
- IV. Elle passe par Grenoble. - Même les lois en ont.
- V. Utilise son métier. - Rassasié.
- VI. Qu'on ne peut plus voir. - Capitale européenne où l'euro n'a pas encore cours. - Il lui manque 3,14 pour faire le pied.
- VII. Entrée maritime. - Il rend poli.
- VIII. Interjection. - Fais preuve d'invention.
- IX. Berceau des Krupp. - Du bas du dos.
- X. Jettent un regard en arrière.

**VERTICALEMENT.**

1. C'est mettre à la bourre.
2. Vous et moi. - Elle se défend plus ou moins bien.
3. Sortie au grattage. - Amour au mois d'août.
4. Travail de direction.
5. On les sort pour faire un tour. - Fait partie du tour de Pisc.
6. Pas de la dernière pluie. - Célibataire.
7. Qui ont pris des coups. - Dans la Suisse profonde.
8. L'Amirauté à les siennes. - Debout.
9. Il est bon d'y dépasser le 100. - Donne de l'air.
10. Elle dévoile de drôles de trames. - Trouverait de quoi se satisfaire au Puy-en-Velay.
11. Se battre à l'arme blanche. - Limer sur les bords.
12. Qui demandaient donc plus de réflexion.

# Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>										
				6	2			1								1			
	7							5							8		1	2 6 7	
2	4				7	5								1		6	3	9	
1	6						3	8						7				6	
5		8	2				7	4						9	1	2		5 4 8	
7		9	6											3	5			8	
4				1	2									5	8			2	
			2											4					
	5			3	4											9			
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>										
				1		7								7	6	4	8		1
														4	7				
	2	1			3											7	6		8
8		6				5									3				5
		9	3			1			7	8					8	3		5	9
				9					4		5				4				7
6					5				9	2					1	9	5		3
3	1																		
				8		1									7				

# Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

# Solution sudoku d'hier

# Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	Z	Y	G	O	M	A	T	I	Q	U	E	S
II	U	S	I	N	A	G	E	S	■	R	T	T
III	R	E	L	U	I	■	R	O	S	S	E	R
IV	I	R	E	■	N	A	R	C	I	S	S	E
V	C	■	T	R	A	V	E	E	S	■	I	S
VI	H	E	S	I	T	E	■	L	E	V	E	S
VII	O	S	■	V	E	R	B	E	■	E	N	A
VIII	I	S	B	A	■	S	I	S	A	L	■	N
IX	S	E	I	G	L	E	S	■	L	I	F	T
X	E	N	C	E	N	S	E	M	E	N	T	S

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
4	8	1	2	5	7	9	6	3	4	5	6	7	1	8	2	9	3
3	5	6	8	1	9	2	7	4	3	7	8	5	9	2	4	6	1
7	2	9	4	3	6	1	5	8	2	9	1	3	6	4	8	7	5
9	3	7	1	2	4	6	8	5	9	2	5	6	8	3	7	1	4
6	1	2	5	7	8	3	4	9	8	6	4	2	7	1	3	5	9
8	4	5	6	9	3	7	1	2	5	6	3	7	8	2	4	9	1
5	6	3	7	8	2	4	9	1	2	7	8	9	4	1	5	3	6
2	7	8	9	4	1	5	3	6	1	9	4	3	6	5	8	2	7
1	9	4	3	6	5	8	2	7									
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
3	8	1	2	7	6	9	4	5	8	5	3	6	2	9	1	7	4
6	9	4	1	5	8	7	3	2	1	9	6	7	3	4	2	5	8
7	5	2	9	4	3	8	6	1	4	2	7	1	8	5	3	9	6
9	7	6	8	2	4	5	1	3	9	1	8	2	5	7	6	4	3
4	2	5	3	1	7	6	8	9	3	7	4	8	9	6	5	1	2
8	1	3	5	6	9	2	7	4	5	6	2	3	4	1	9	8	7
5	4	7	6	3	2	1	9	8	7	8	5	9	6	3	4	2	1
1	6	8	4	9	5	3	2	7	2	3	9	4	1	8	7	6	5
2	3	9	7	8	1	4	5	6	6	4	1	5	7	2	8	3	9

# Sport

Éliminatoires du Mondial-2022

## La fenêtre sud-américaine dominée par le veto anglais et le choc Messi-Neymar

Sans Cavani ou Alisson, retenus en Angleterre par leurs clubs, mais avec les nouveaux coéquipiers parisiens Neymar et Messi, les éliminatoires sud-américaines pour le Mondial-2022 reprennent à partir de jeudi.

"La compétition a été faussée", peste Diego Godin. "Il n'est pas normal que les équipes nationales ne puissent pas compter sur les joueurs que les entraîneurs considèrent comme éligibles à la sélection", a asséné le capitaine de l'Uruguay, un des rares à s'offusquer ouvertement de la décision des clubs de Premier League.

Ceux-ci ont en effet décidé de "ne pas libérer les joueurs pour les matches internationaux se déroulant dans les pays de la liste rouge" avec une circulation importante du Covid-19 dressée par le gouvernement britannique.

Soucieux d'éviter à leurs joueurs sud-américains ou africains les dix jours d'isolement obligatoire, quel que soit leur statut vaccinal, ils se sont opposés à la FIFA malgré la menace de sanctions financières.

Le Brésil va donc faire sans Thiago Silva (Chelsea), Ederson et Gabriel Jesus (Manchester City), Alisson, Fabinho et Firmino (Liverpool), Fred (Manchester United) mais également Richardson (Everton) et Raphinha (Leeds).

Le sélectionneur brésilien Tite a fait appel en urgence à neuf autres joueurs mobilisables, dont les attaquants Hulk (Atlético Mineiro), Malcom (Zenit/RUS) et Vinicius Junior (Real Madrid/ESP).

Manchester United a de son côté bloqué l'Uruguayen Edinson Cavani, dont l'absence s'ajoute à celle sur blessure de Luis Suarez (Atlético Ma-

drid).

Sans ses deux meilleurs joueurs, l'Uruguay (4e, 8 points en six journées) joue gros face à des équipes supposées inférieures: le Pérou (10e, 4 pts) et la Bolivie (8e, 5 pts) avant de recevoir l'Équateur (3e, 9 pts).

Tottenham (Sergio Romero, Giovanni Lo Celso) et Aston Villa, (Emiliano Martinez, Emiliano Buendia) ont en revanche finalement laissé leurs Argentins rejoindre le capitaine Messi, arrivé lundi à Caracas accompagné de Leandro Paredes et Angel Di Maria pour affronter le Venezuela (9e, 4 pts).

Les clubs français, italiens, espagnols et portugais n'ont finalement pas fait obstacle à la mise à disposition de leurs joueurs.

Pourtant, la Ligue espagnole avait ouvert les hostilités contre la décision de la Fifa d'élargir la fenêtre interna-

tionale pour l'Amérique du Sud, mais elle a été déboutée dimanche par le Tribunal arbitral du sport (TAS) et a dû se résigner.

En plus de ses Argentins, le Paris SG a laissé s'envoler Marquinhos et Neymar rejoindre la Selecao. Les Lyonnais Lucas Paqueta et Bruno Guimarães seront de la partie, comme le néo-Marseillais Gerson, appelé de dernière minute.

Bien qu'invaincu (1er, 18 pts), le Brésil n'aura pas la partie facile jeudi à Santiago contre le Chili, en difficulté (7e, 6 pts) et privé de ses deux "Anglais", Francisco Sierralta (Watford) et Ben Brereton (Blackburn).

D'autant plus qu'un Clásico sud-américain aura lieu trois jours plus tard à Sao Paulo.

Neymar et le Brésil auront à coeur de laver l'affront de la défaite, en juillet au Maracana de Rio, en fi-

nale de la Copa América face à l'Argentine de Messi (1-0, but de Di Maria) qui officiait encore au Barça.

Pour son retour en sélection après son départ de Barcelone, le capitaine de l'Albiceleste retrouvera le numéro 10, quitté en club au profit du 30 au PSG. Des retrouvailles qui lui permettent de mesurer ce qu'il a accompli cet été en soulevant, à 34 ans, son premier trophée international, alors qu'il restait sur quatre défaites en finale: trois Copa América (2007, 2015 et 2016) et une Coupe du monde (2014).

La fenêtre de septembre, Messi voudra la refermer sur un feu d'artifice contre la Bolivie, devant les supporters autorisés à prendre place dans le Monumental de Buenos Aires qui voudront le remercier d'avoir mis fin à 28 années de disette pour l'Argentine.



## Flick doit refaire gagner et aimer l'Allemagne

Face au modeste Liechtenstein, le nouveau sélectionneur allemand Hansi Flick devrait logiquement ouvrir son mandat jeudi par une victoire, mais son objectif sera surtout la reconquête d'un public qui a tourné le dos à son équipe nationale depuis le Mondial-2018.

Le coach qui a mené le Bayern au sommet du monde en 2020 hérite d'une équipe qui ne s'est toujours pas remise de son élimination au premier tour du Mondial en Russie. Et qui a dégringolé en trois ans à la 16e place du classement Fifa, à force d'accumuler les faux pas indignes de son standing.

Même la qualification pour le Mondial-2022 au Qatar a commencé au printemps dernier de façon chaotique. Après une victoire contre l'Islande (3-0), elle a rechuté avec une stupéfiante défaite à domicile contre... la Macédoine du Nord (1-2)! Après deux matches,

l'Allemagne est troisième de son groupe. Sans oublier l'humiliante gifle qui avait précédé, adressée par l'Espagne en Ligue des Nations en novembre 2020 (6-0).

S'il avait survécu à cette déroute, Joachim Löw, resté 15 ans en poste, est finalement parti sur une élimination sans gloire en huitièmes de finale de l'Euro contre l'Angleterre. Il laisse la place à Flick, son adjoint lors du sacre mondial au Brésil en 2014.

Après le Liechtenstein à Saint-Gall, en Suisse, la Mannschaft enchaîne dimanche avec l'Arménie à Stuttgart, avant un déplacement en Islande trois jours plus tard.

Dans ce groupe réputé facile, Flick s'est vu assigner une mission: "Nous voulons regagner les coeurs, nous rendre sympathiques et jouer un football gagnant, dynamique et attractif", lui a demandé le directeur de la Fédération allemande Oliver Bierhoff, supérieur hiérar-

chique direct de Flick: "Pendant l'Euro, on a de nouveau entendu la même critique sur le manque de passion. Nous voulons changer cela."

Avant le Covid, la sélection allemande ne remplissait plus les stades, et les chiffres des audiences TV ont battu des records à la baisse, dans un contexte de critiques tous azimuts de la presse et des anciens internationaux lors des dernières saisons de Löw.

Flick, qui avait rendu au Bayern sa joie de jouer, est l'homme de la situation, estime Bierhoff: "Hansi est quelqu'un qui sait atteindre ses objectifs et imposer ses idées de façon très subtile, sans faire peur aux gens, mais au contraire en les convainquant et en créant un esprit d'unité, tout en gardant une ligne claire".

Le Bavarois devrait instiller à la Mannschaft le football de pressing haut et de contre-attaques rapides

qui lui a permis de remporter six titres en deux saisons au Bayern, dont le triplé coupe/championnat/Ligue des champions en 2020.

"Hansi a commencé à nous enseigner sa philosophie du jeu", a dit mardi Marco Reus, de retour dans l'équipe après avoir manqué l'Euro: "ça prendra du temps, mais cette philosophie nous convient."

Le nouveau coach envisage de revenir à une défense à quatre, après les dernières tentatives peu concluantes de défense à trois de Joachim Löw. Il va aussi repositionner Ilkay Gündogan en milieu of-

fensif (il était défenseur à l'Euro), le poste où il brille à Manchester City.

"C'est en numéro 8 ou 10 que je me sens le mieux, c'est là que je joue presque toujours en club", a rappelé le "Citizen", très heureux de son premier long tête à tête avec Flick: "C'était un très bon entretien, j'ai ressenti de l'estime de sa part", s'est-il félicité.

En matière de hiérarchie des cadres, Flick jouera dans un premier temps la continuité, en laissant le brassard de capitaine à Manuel Neuer, toujours seul titulaire dans les buts à 35 ans.

### Griezmann retourne en prêt à l'Atlético Madrid

L'attaquant français Antoine Griezmann quitte le FC Barcelone pour retourner en prêt à l'Atlético Madrid deux ans après avoir abandonné la capitale espagnole pour la Catalogne, a annoncé LaLiga sur son site dans la nuit de mardi à mercredi.

Le transfert du champion du monde français a été officialisé par les deux clubs tardivement après minuit mardi, date de clôture du mercato.



## Jeux paralympiques

### Des podiums pour Yousra Karim et Hayat El Garaa

Yousra a réalisé un jet à 37,35 m, soit sa meilleure performance personnelle, pas loin derrière la médaillée d'or tunisienne Raoua Tlili, qui a pulvérisé au passage l'ancienne marque mondiale (37,91).

De son côté, Hayat El Garaa a terminé au pied du podium avec une performance de 29,30 m.

Il s'agit de la troisième médaille décrochée par le Maroc lors ces jeux, après le bronze mardi de Saïda Amoudi au lancer du poids.

Amoudi a réalisé une performance de 8,21 m. L'or a été décroché par la Chinoise Lijuan Zou

avec 9,19 m (record du monde), alors que l'argent est allé à la Polonaise Lucyna Kornobys (8,60 m).

Par ailleurs, la sélection marocaine de cécifoot a fait match nul, 1 but partout, face à son homologue espagnole, mardi lors de la 3<sup>e</sup> journée du premier tour (groupe B) de ce tournoi, disputé dans le cadre des jeux paralympiques de Tokyo.

Zouhair Snisla a ouvert la marche pour les nationaux (18<sup>e</sup>, sp), avant que Antonio Martin Gaitan n'égalise pour la formation ibérique (30<sup>e</sup>).

L'équipe nationale a terminé deuxième de sa poule (4 pts) devantant au goal-average son adversaire du jour.

Le Maroc avait perdu face à l'Argentine (1-2), avant de battre la Thaïlande (2-0).

En demi-finales, prévues ce jeudi, le Maroc affrontera le Brésil, premier du groupe A après un parcours sans faute (9 pts), alors que l'Argentine (1er/Gr.B) sera opposée à la Chine (2<sup>e</sup>/Gr.A). La finale aura lieu samedi prochain.

Dans les compétitions de para-cyclisme (classe C2), le Marocain Mohammed Lahna a occupé la 10<sup>e</sup> place après avoir parcouru la distance de l'épreuve en 41min 48sec 39/100<sup>e</sup>. La médaille d'or a été gagnée par l'Australien Darren Hicks (34:39.78).

**L**es Marocaines Yousra Karim et Hayat El Garaa ont remporté, respectivement, mercredi, les médailles d'argent et de bronze de l'épreuve de lancer du disque (classe F41), dans le cadre des Jeux paralympiques de Tokyo.

## L'EN entame les éliminatoires du Mondial Qatar 2022

# Mission : Surclasser le Onze soudanais pour envisager la suite du parcours dans de bonnes dispositions



sans dégâts.

Pour cette opposition, la sélection soudanaise avait effectué aux Emirats Arabes unis une concentration d'une quinzaine de jours ponctuée par deux matches tests contre le Niger, le premier perdu par 2-1 et le second remporté par 3 à 0.

Contrairement à l'adversaire soudanais, l'EN s'est contentée d'une courte période de préparation au Complexe national de football Mohammed VI à Maamora, moins d'une semaine en vue de peaufiner les ultimes réglages, à raison d'une séance d'une 1h30mn par soirée, sachant que la dernière devait avoir lieu hier mercredi au complexe sportif Prince Moulay Abdellah.

Sur le papier et au vu de la qualité des deux effectifs, tout porte à croire que la balance penche du côté des protégés de Vahid Halilhodzic, sous les feux des critiques qui sont allées crescendo surtout après avoir communiqué sa dernière liste de joueurs où manquaient à l'appel un certain Hakim Ziyech qui affiche la bonne forme en ce début de saison avec son club de Chelsea.

C'est au sélectionneur national d'assumer ses choix mais avant tout de mener ses poulains à bon port. Une victoire d'entrée, synonyme de plus de confiance et de sérénité, d'autant plus qu'elle permettra au groupe d'envisager la suite du parcours dans de bonnes dispositions. A commencer par le match de la seconde journée programmé lundi prochain à Conakry face à la Guinée, rencontre qui se jouera à huis clos en raison de la situation sanitaire due à la Covid-19.

Il convient de rappeler que les équipes qui termineront en tête position des dix groupes en lice pour ces éliminatoires de la Coupe du monde se qualifieront aux matches barrages, de sorte à ce que le continent soit représenté lors de l'édition qatarie par cinq sélections. Pourvu que la notre soit de la partie après avoir été mondialiste en 1970 et 1986 au Mexique, 1994 aux Etats Unis d'Amérique, 1998 en France et 2018 en Russie.

Mohamed Bouarab

## L'EN de futsal bat son homologue panaméenne

L'équipe nationale de futsal s'est imposée face à son homologue panaméenne sur le score de 4 buts à 3 en match amical disputé mardi à la salle Alane à Bratislava en Slovaquie.

Ce match s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour la phase finale de la Coupe du monde, qui se déroulera en Lituanie du 12 septembre au 4 octobre 2021.

Les réalisations de l'équipe nationale ont été l'œuvre d'Ismail Amzal, Driss Raiss, Soufiane Masrare et Youssef Mezrai, tandis que Mikael Do Leon, Claudio Codredra et Juao Scampos ont marqué pour le Panama.

La sélection nationale devait affronter de nouveau mercredi le Panama avant de se mesurer à la Slovaquie vendredi.

**C**'est ce soir à partir de 20 heures que le Onze national entamera sa campagne des éliminatoires pour le Mondial FIFA Qatar 2022. L'EN débutera la compétition à la maison en accueillant au complexe Moulay Abdellah à Rabat la sélection soudanaise, pour le compte de la première journée du groupe I, alors que l'autre

match de cette poule devait être disputé mercredi contre la Guinée Bissau et la Guinée.

Une rencontre qui revêt donc un grand enjeu dans la mesure où l'équipe nationale est tenue de bien négocier son entrée en matière face à un adversaire qui ne manquera certainement pas de défendre à fond ses chances dans l'espoir de regagner Khartoum

## Le MAT s'attache les services de dix joueurs

**L**e Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) a annoncé qu'il s'est engagé avec dix joueurs et a renouvelé le contrat du capitaine Nassir El Maïmouni et du défenseur Mohsine El Achir.

Le Club a précisé, dans un communiqué, qu'il a signé des contrats avec le milieu de terrain Zayd Karouch, le gardien de but Younes Karabila et le défenseur gauche Zouhair Marour, dans le cadre d'un transfert libre, après l'expiration des contrats liant ces derniers respectivement à Nahdat Berkane, Atlas Khénifra et au Raja de Béni Mellal. Et pour renforcer les rangs de l'équipe et préserver certains de ses piliers essentiels, la direction du club

a renouvelé lundi les contrats du capitaine de l'équipe Nassir El Maïmouni et du défenseur Mohsine El Achir.

Auparavant, le MAT avait signé des contrats avec Saad Kohal, Karim Farhoun, Hamza Hanouri, Youssef Robaidi et Imad Kimaoui, en plus du gardien de but Mohamed El Youssfi et du défenseur Mohamed Saoud.

Le club a indiqué que les responsables de l'équipe négocient toujours avec d'autres joueurs pour renouveler leurs contrats avec le MAT, qui aspire à avoir une composition homogène et forte, lui permettant de retourner à nouveau en division élite lors de la prochaine saison sportive.

## Ihattaren rejoint la Juve et Ezzalzouli signe au Barça



**L**a Juventus Turin a annoncé, mardi, l'arrivée du maroco-néerlandais, Mohamed Ihattaren en provenance du PSV Eindhoven.

Le milieu offensif s'engage pour les quatre prochaines saisons avec le club de la "Vieille Dame", a annoncé la Juventus dans un communiqué publié sur son site internet.

Ihattaren a disputé 74 rencontres



sous le maillot rouge-et-blanc, inscrivant 10 buts et délivrant 11 passes décisives, toutes compétitions confondues.

Il a été le plus jeune buteur du PSV Eindhoven dans les compétitions européennes à l'âge de 17 ans, selon la Juventus.

Par ailleurs, le jeune attaquant marocain, Abdessamad Ezzalzouli, a signé

un contrat de trois ans avec FC Barcelone, a annoncé, mercredi, le club catalan.

«Le FC Barcelone a payé la clause libératoire du joueur Abdessamad Ezzalzouli. L'ailier marocain de 19 ans provient d'Hercules et signera pour trois saisons, jusqu'au 30 juin 2024, plus deux saison en option», indique le Barça dans un communiqué.

Le joueur marocain aura une clause libératoire de 200 millions d'euros, ajoute la même source. En principe, il jouera avec le Barça B.

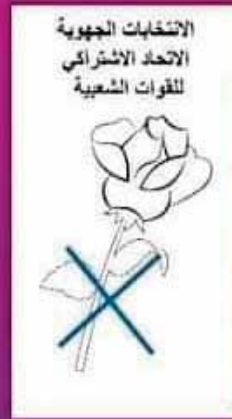
Né le 17 décembre 2001 à Beni Mellal (Maroc), Ezzalzouli, formé à Elche et Hercules, est un ailier technique qui peut jouer sur les deux côtés, précise le club entraîné par Ronald Koeman.

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة  
رمز مرشحات و مرشحي  
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية